

Les États-Unis dénoncent la poursuite des arrestations de membres de l'opposition politique en Guinée [Déclaration]

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Politique

L'ambassade des États-Unis se félicite de la récente libération provisoire de quatre membres de l'opposition politique après huit mois de détention provisoire. Il s'agit d'une étape positive vers la réconciliation nationale.

Ce geste contraste fortement avec l'arrestation et la détention de la figure de l'opposition Kéamou Bogola Haba le 14 juillet par le gouvernement guinéen. Cette dernière détention suggère que le gouvernement guinéen continue à arrêter et à réduire au silence les voix politiques de l'opposition.

Les États-Unis réaffirment que l'État de droit et la liberté

d'expression sont au cœur d'une démocratie stable, fonctionnelle et crédible.

Chacun mérite le droit de s'exprimer, comme le stipule la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les États-Unis appellent le gouvernement guinéen à renforcer le pluralisme politique et le respect des droits de l'homme, notamment la liberté d'expression et la tenue d'audiences publiques et équitables sans retard excessif pour les personnes qui restent en détention provisoire.

Mettre fin à l'apparence de détentions pour des raisons politiques contribuera à restaurer la confiance du public et de la communauté internationale dans la démocratie guinéenne et à encourager le dialogue politique, qui ne peut réussir que si toutes les parties sont convaincues qu'il peut y avoir une issue positive.



Déclaration de l'ambassade des États-Unis sur la poursuite des arrestations de membres de l'opposition politique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Ambassade des États-Unis

21 Juillet 2021

L'ambassade des États-Unis se félicite de la récente libération provisoire de quatre membres de l'opposition politique après huit mois de détention provisoire. Il s'agit d'une étape positive vers la réconciliation nationale.

Ce geste contraste fortement avec l'arrestation et la détention de la figure de l'opposition Kéamou Bogola Haba le 14 juillet par le gouvernement guinéen. Cette dernière détention suggère que le gouvernement guinéen continue à arrêter et à réduire au silence les voix politiques de l'opposition.



Les États-Unis réaffirment que l'État de droit et la liberté d'expression sont au cœur d'une démocratie stable, fonctionnelle et crédible. Chacun mérite le droit de s'exprimer, comme le stipule la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les États-Unis appellent le gouvernement guinéen à renforcer le pluralisme politique et le respect des droits de l'homme, notamment la liberté d'expression et la tenue d'audiences publiques et équitables sans retard excessif pour les personnes qui restent en détention provisoire. Mettre fin à l'apparence de détentions pour des raisons politiques contribuera à restaurer la confiance du public et de la communauté internationale dans la démocratie guinéenne et à encourager le dialogue politique, qui ne peut réussir que si toutes les parties sont convaincues qu'il peut y avoir une issue positive.

###

2/2

Source: [@EmbassyConakry](#)

Parti politique et droit de manifestester, «une arme

citoyenne que le constituant met à sa disposition» [Par Maître Mohamed Traoré]

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Opinion

Au lendemain des élections nationales de 2020, un groupe de partis politiques se disant de l'opposition constructive a exprimé son intention de faire désormais la politique "autrement" par opposition à d'autres qu'ils considèrent, à mots couverts, comme des fauteurs de troubles. Parmi eux, il y en a qui ont affirmé qu'ils ne sont pas des opposants qui jettent des cailloux ou brûlent des pneus. Ces propos leur ont valu beaucoup d'ovations de la part du pouvoir et de ses partisans." S'opposer autrement" signifiait dans leur entendement, privilégier le dialogue, critiquer tout en faisant des propositions concrètes. Ils ont qualifié cette approche d'opposition constructive.

Ce sont les mêmes partis politiques qui fustigent les manifestations politiques. Ils mettent dos à dos le pouvoir et l'opposition dite radicale et certains d'entre eux soutiennent

même parfois que ceux qui appellent à manifester sont les seuls responsables des morts, blessés et casses liées aux manifestations. En faisant un bilan à mi- parcours de l'action de cette opposition "constructive", on peut bien se demander qu'est-ce qu'elle a pu obtenir du pouvoir par les biais de sa stratégie consistant à "s'opposer autrement". En tout cas, la dérive hégémonique du pouvoir dans l'espace politique reste toujours marquée, les libertés individuelles sont de plus en plus bafouées.

Quant au chef de file de l'opposition, un des concepteurs de cette " manière différente de faire la politique", il est totalement mis à l'écart depuis qu'il a eu " l'outrecuidance" de critiquer le président de la République. Certains disent que l'opposition dite radicale devrait changer de stratégie en ne fondant pas son action sur les manifestations sur la voie et les espaces publics.

Mais avec l'ostracisme dont le chef de file de l'opposition est l'objet, on constate que même en usant d'une stratégie "apaisée" ou en utilisant une méthode " douce" à la limite de la langue de bois, l'opposition "dialoguiste" n'obtient rien puisque le pouvoir ne lâche rien, ne cède rien.

Cette opposition s'était empressée de se réjouir à l'annonce de la mise en place d'un cadre de dialogue politique et social et la nomination du secrétaire permanent dudit cadre. Mais des semaines après, on peut se demander si elle est aussi enthousiaste qu'elle l'était au départ.

En définitive, quand cette opposition appelle à un changement de stratégie et condamne les manifestations, l'on est en droit de se demander si elle est vraiment de bonne foi puisque sa propre stratégie tarde à produire des résultats. Encourage-t-elle l'immobilisme ? L'expérience montre d'ailleurs que très souvent, la plupart des partis politiques qui ont la dent dure envers les manifestations sont ceux qui ne peuvent pas

mobiliser et dont les activités se limitent à la présence de leurs dirigeants dans les médias.

Sinon, aucun parti politique ne peut se priver de cette arme citoyenne que le constituant met à sa disposition. C'est pour cette raison que la constitution de 2020 a encore repris le droit de manifester.

Au lieu de critiquer les manifestations, il serait plus utile d'amener l'État à repenser plutôt sa gestion des manifestations à moins qu'on ne veuille faire le jeu du pouvoir en contribuant à la restriction et, bien plus grave, à la suppression de fait du droit de manifester.

Ce texte a été publié pour la première fois sur le [compte Facebook de l'auteur](#).

Maître Mohamed Traore est avocat, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Guinée

Le titre de l'article est un choix de notre rédaction

Les interrogations d'un citoyen [Par L. Petty Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Alpha Condé plébiscité pour un troisième mandat

Où sont passés l'opposition et le FNDC ?

Alpha Condé a été plébiscité pour un troisième mandat par le RPG-Arc-en-Ciel dans une convention tenue les 5 et 6 août 2020. L'intéressé marine, comme tout bon cuisinier, sa réponse. Histoire de faire saliver ses soutiens et baver ses opposants.

Depuis, de l'autre côté, c'est motus et bouche cousue. Les quelques réactions que les Guinéens ont lu et entendu par-ci, par-là font plus froid au dos que l'annonce de la candidature de l'actuel président elle-même.

Face au mutisme des uns et aux réactions incohérentes, voire irresponsables, en tout cas désolantes des autres, de sérieuses questions se posent. Des questions auxquelles devront répondre l'opposition guinéenne et le FNDC.

S'inscrivant dans cette optique, cet article, contrairement aux précédents ne fera ni analyse, ni propositions prospectives posant des pistes de réflexion ou proposant des solutions que je faisais habituellement. Il se veut l'écho des voix inaudibles qui déchirent le cœur de celles et ceux qui ont lutté ces 2 dernières décennies. Celles et ceux qui ont tout consacré à la lutte pour l'instauration d'un système démocratique en Guinée depuis décembre 2008, date de la mort

de Lansana Conté, à nos jours

Ces questions sont simples, réalistes, objectives, constructives mais elles sont aussi lapidaires parfois. Elles viennent de la plume de quelqu'un qui n'a cessé d'écrire, de proposer, d'interpeller sans se faire, comme bien d'autres, entendre.

Quelqu'un qui se retrouve bien seul par rapport aux débuts où fleurissaient des articles et analyses pertinentes, bien fouillées, enrichissantes et clivantes parfois.

Quelqu'un qui se demande où sont passés les pourfendeurs de la dictature : Ibrahima Kyllé DIALLO, Mamadou Billo Sy Savané Abdoul Baldé, Sadio Barry, Ibrahima Sory Mankanera, Aliou Barry, Mamadou Diallo (MD) de Guinea forum, Mamadou Alpha Barry (Sidoux) et bien d'autres. Qu'est devenue toute cette génération de défenseurs de la démocratie et avocats du peuple, dis-je.

Quelqu'un qui est toujours là, depuis 2 décennies donc, aux côtés du peuple de Guinée et auprès de l'opposition dans ces différentes phases d'évolution : des forces vives au FNDC.

C'est lui qui pose les questions aux acteurs politiques actuels s'interroge tout comme ses compatriotes et ne semble plus voir clair dans la ligne politique menée par l'opposition dite républicaine .

Les réactions évoquées plus haut et leur teneur ont accentué ce sentiment, non pas de découragement mais de perte. Il me semble que plus d'un ne comprend plus grand-chose de la logique, de la stratégie et de la finalité de la lutte menée par l'opposition et le FNDC. . Je me dis si les citoyens ont le droit de dénoncer le pouvoir RPG-Arc-en-ciel, ils ont le droit, tout aussi légitime, de questionner l'opposition et d'avoir des réponses claires.

Leaders et dirigeants des partis politiques de l'opposition

et du front national pour la défense de la constitution (FNDC), vous avez un devoir moral et une lourde responsabilité dans le passé, le présent et le futur de la Guinée. Dans le sort et le devenir de la nation. Dans le sort des citoyennes et des citoyens qui ont cru en vous, vous discours, promesses, idéaux politiques et qui vous ont soutenu tout au long de vos parcours respectifs.

Le moment est venu, sinon de rendre compte, du moins de dire à vos militants et sympathisants de quoi sera fait demain si toutefois monsieur Alpha Condé était élu nouveau président de la république le 18 octobre 2020.

Une série de questions toutes simples et qui dessineront le futur de la Guinée, et le vôtre sûrement, méritent des réponses. Vos réponses.

La première de celles-là : où est passé le FNDC depuis le 5 août 2020 ? Aucune réaction de sa part après la désignation d'Alpha Condé à sa propre succession.

A la classe politique et leaders de l'opposition

Certains d'entre- vous trouvent des circonstances atténuantes à Alassane Ouattara, le président ivoirien, candidat à un troisième mandat. Faute, dit- il de mieux, plutôt « pour cas de force majeure » monsieur Ouattara est candidat. C'est comme si la mort du premier ministre Amadou Gon Coulibaly avait emporté toutes les potentialités du parti ivoirien au pouvoir. Du coup, « Ado » surnom affectif que lui ont donné les ivoiriens, se voit adolescent à 78 ans.

La question qui se pose : ces leaders voient-ils des circonstances atténuantes à Alpha Condé ou se sont-ils laissés aller par les liens bien connus qui les rattachent au président ivoirien ? Au cas contraire refuserait-il à Alpha Condé ce qu'il accorde à Ouattara ? Au pire, s'opposerait-il au troisième mandat d'Alpha du bout des lèvres ?

Dans tous les cas, plus qu'une question de com, il s'agit d'une erreur, si ce n'est une faute politique, qui pourrait avoir de lourdes conséquences.

D'autres leaders politiques se cantonnent à dire que « la désignation d'Alpha Condé pour un troisième mandat n'est pas une surprise ». Cela sous entendrait-il qu'ils savaient dès le début que tel allait être le cas ?

C'est à ce niveau que se pose la question de la pertinence de la ligne politique de l'opposition guinéenne. De sa conviction à mettre fin à un pouvoir qui entend se perpétuer en toute illégitimité.

Si la désignation de monsieur Alpha Condé n'était pas une surprise, cela signifie quelle est évidente. Que les leaders politiques le savaient. Dans ce cas, les Guinéens ont le droit d'avoir la réponse à un certain nombre de questions.

- Pourquoi avoir organisé des manifestations depuis 10 ans si l'issue devrait être le troisième mandat ?
- Pourquoi avoir enregistré près de 200 morts et des centaines de blessés au nom de la lutte pour la démocratie si monsieur alpha Condé et le RPG allaient continuer à régenter la Guinée ?
- Que direz-vous aux familles des centaines de morts, de blessés, de détenus dans les prisons de Conakry, de Soronconi et ailleurs. ?
- Que direz-vous à vos militants, sympathisants et autres soutiens de l'ombre qu'ils soient politiques ou financiers ?
- Les manifestations n'auraient-elles servi qu'à masquer les faiblesses du pouvoir d'Alpha Condé comme le théâtre, le sport et autres manifestations culturelles ont sauvé le parti démocratique de Guinée (PDG) ?
- Pourquoi mobiliser plus d'un million de personnes et rentrer à la maison sans que le pouvoir tombe ? Y aurait-il des freins d'une telle action au sein de

l'opposition et du FNDC ?

- L'opposition guinéenne serait-elle une assemblée de partis, de personnes, de mouvements dont les membres se serviraient des uns, les plus puissants en termes de mobilisation, au profit des autres ? Y compris du pouvoir ?
- L'opposition a-t-elle encore une ligne de conduite, donc un idéal et une stratégie commune pouvant mener les Guinéens à la démocratie ?
- Se sentirait-elle submergée par la puissance de l'adversaire ?
- Pourquoi tant de renoncements comme l'annulation de la manifestation du 6 août 2020, date de la convention du RPG.
- Pourquoi se soucier de l'organisation d'examens scolaires qui relève d'un État qu'on combat ? Pourquoi donc ménager l'adversaire à son propre détriment ?
- Combien de temps les Guinéens doivent-ils encore attendre pour que les responsables politiques de l'opposition actuelle tiennent leur promesse de faire partir Alpha Condé en vue d'instaurer la démocratie ?
- Cette opposition va-t-elle donner raison à celles et ceux qui étaient en son sein et se retrouvent aujourd'hui de l'autre bord et l'accusent de toutes les maux, de toutes les faiblesses, de toutes les insuffisances et incapacités ?
- A quoi servirait aujourd'hui à un guinéen d'être opposant si tout ce qu'il a subi : brimades, répressions, arrestations, meurtres, assassinats, destruction de biens matériels, immobiliers, financiers, commerciaux, etc. devrait se renouveler en octobre 2020 ?
- Pourquoi l'opposition guinéenne n'a pu mobiliser en sa faveur, après des années de combat, la communauté internationale comme l'a réussi le Mali en quelques semaines seulement ?
- Pourquoi le mutisme, au sein de l'opposition, de

certain pourfendeurs du pouvoir ? Lesquels ne sont plus entendus alors qu'ils étaient souvent en première ligne.

- Enfin, la question cruciale dont la réponse est attendue de tout guinéen.
- L'opposition républicaine ira-t-elle à la parodie électorale d'octobre 2020?
- Sera-t-elle conséquente en respectant sa parole de ne jamais concourir avec Alpha Condé sur la base de sa constitution du 22 mars 2020?
- Ou bien se laissera-t-elle bernier au dernier moment en participant à une élection dans laquelle elle ne fera que légitimer monsieur Alpha Condé, son assemblée, sa constitution et son troisième mandat?
- Qu'entend-elle faire enfin pour sortir la Guinée de la situation actuelle qui compromet tout un peuple qui la regarde et compte depuis bien d'années sur elle?

Ces questions et bien d'autres méritent des réponses pour préparer le combat futur. Celui que tout guinéen espère être le combat final. En tout cas, le 19 octobre 2020, il sera trop tard. Le glas aura sonné non pas contre celui qui a été combattu une décennie durant mais contre une opposition qui, malgré sa lutte n'aura pu mener les Guinéens à la victoire.

Ces questions ont été suscitées par les réactions des responsables des partis politiques. Lesquelles, comme souligné plus haut, sont quasiment similaires par leur manque de substance et de prise de position claire, tranchante et responsable.

Toutes les réactions évoquées donnent l'impression que l'opposition navigue à vue, tanguant de toutes parts et ne parvient pas à tenir le gouvernail pour atteindre le rivage. Bref, tout semble indiquer qu'il n'y a plus un seul capitaine pour tenir la dragée haute à un pouvoir arrogant, autocratique et borné dans ses ambitions et ses lubies de tout puissance.

Les échanges avec des compatriotes qui se sentent déboussolés et presque désespérés de l'opposition qu'ils ont toujours soutenus ont également été pris en compte dans la rédaction de cet article. Ils affirment majoritairement : « il est grand temps que l'opposition guinéenne et le FNDC donnent du concret peuple ».

Le soutien de la communauté internationale, qui se dessine en faveur de la Guinée pour mettre fin à la violation de la constitution et à la présidence à vie, n'aboutira en rien s'il n'y a pas plus de courage, de constance et de détermination de la part des responsables politiques de l'opposition actuelle. Ce n'est pas nier ce qui a été fait que de rappeler cela. C'est juste dire que la moisson escomptée dans la lutte des dix dernières années n'est pas encore au rendez-vous.

Aux responsables politiques de l'opposition de faire en sorte que le glas sonne contre l'adversaire qui avait promis de les achever par l'usure avant qu'il ne quitte le pouvoir.

Les Guinéens attendent et observent à la limite de la patience de tout peuple qui commence à se lasser tant du pouvoir que de l'opposition.

Il faudrait vite faire avant que cela ne soit, car la réaction d'un peuple lassé de tout est dramatique pour tout politique qu'il soit en exercice ou de l'opposition.



Lamarana Petty Diallo

Guinéen- Professeur Hors-Classe, lettres-histoire, Orléans-France

De la survie de l'opposition et du FNDC face enjeux futurs [Lettre ouverte aux personnalités politiques de l'opposition guinéenne – Par L. Petty Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Point de vue

Si l'opposition peut être perçue comme une entité horizontale, le front national pour la défense de la constitution (FNDC)

est plutôt une organisation transversale par sa nature. Il est une coalition de mouvements, de partis politiques de plusieurs obédiences et aux parcours variés.

Face aux défis et enjeux à court et long terme, une réflexion excluant toute polémique tant sur la survie du FNDC que sur l'appartenance au mouvement est presque cruciale. L'actualité immédiate l'impose d'autant plus.

De la marche du 8 juillet à la nécessité d'une approche contextuelle et programmatique du futur

La marche projetée le 8 juillet 2020 devrait, plus que les précédentes, prendre en compte le contexte actuel qui risque de devenir plus aigu dans les mois à venir.

Avant tout, une réflexion s'impose sur le mot d'ordre de la manifestation à venir. La récurrence d'appels : « **Pour faire partir Alpha Condé** » apparaît de moins en moins crédible. Tout simplement, de marche en marche, d'appel en appel, c'est le même mot d'ordre qu'on voit partout : sur les banderoles, les poteaux, les véhicules, les arbres, carrefours et ronds-points. Sans compter la nuance entre « pour faire partir » et « faire partir ». Autrement dit, la nuance entre l'intention et de l'action.

Quoi qu'il en soit Alpha est toujours là. Comme un termite, il bâtit sa termitière. J'allais dire, prépare son troisième mandat. Il faudrait donc être plus pragmatique en adaptant la stratégie et la finalité. En prenant en compte le nouveau contexte politique né au lendemain du 22 mars 2020.

Lire aussi [Donner la solution au-delà de l'espoir \[Lettre ouverte aux personnalités politiques de l'opposition guinéenne – Par L. Petty Diallo\]](#)

Les arguments qui militent en faveur de cette approche ne manquent pas.

La constitution de 2010 a été mise dans les tiroirs. Pire, enterré au dire du pouvoir. Le référendum du 22 mars 2020 voté et promulgué dans les conditions bien connues. Du coup, la donne a changé tant de forme que de nature. Désormais, il s'agit plus de sauver la République et la Nation dépositaires des institutions et des lois.

A ces impératifs, s'ajoutent d'autres qui montrent que le FNDC ne saurait faire l'économie d'une autodiscipline en fixant clairement les limites à ne pas dépasser par les acteurs politiques qui s'en revendiquent.

Il est aberrant qu'il y ait des guerres intestines, des dénonciations, des calomnies parfois, des contestations notoires, des initiatives individuelles au sein de l'organisation. Elles rappellent à bien des égards des pratiques politiques auxquelles le mouvement devrait être exempté. De tels comportements font dire aux mauvaises langues, que la FNDC est en voie de se transformer en « front national de la division et de la confusion ».

L'intention de certains responsables de partis politiques de participer à une hypothétique élection sont comparables aux fidélités politiques des amis du chef de file de l'opposition d'alors. Glorieusement plébiscités, sans appartenance à l'UFDG, ni mérite, ces derniers se beurrent et s'engraissent actuellement où l'on sait. Leur cible à abattre étant désormais leur promoteur.

La nécessité d'un choix excluant toute réponse alambiquée

Face au nouveau tour de magie qui est tendu aux ténors de l'opposition et du FNDC, plus aucune hésitation ni compromis

n'est possible.

Les adhérents, militants et sympathisants attendent de vous une position claire, une attitude ferme et un comportement digne des espoirs jusque-là placés en vous. Le rejet de la date du 18 octobre 2020 pour la présidentielle doit être conséquent et vos décisions non négociables. Dorénavant vous devriez penser et œuvrer pour une troisième voie et non contre un troisième mandat en soi.

Pourquoi une troisième voie ? Deux premières ont été épuisées : celle des manifestations et du dialogue incluant les organisations internationales. La nouvelle voie a déjà été évoquée par certains sous la terminologie de « **Transition politique** ». Elle pourrait être le dernier gilet qui puisse sauver la Guinée à court et long terme. Peu importe son appellation.

Cette troisième voie ne devrait revêtir ni l'image des alliances du passé ni en prendre les contours. Tout autant, elle ne devrait se fonder sur un conglomerat de partis d'opposition, aux décisions fluctuantes et qui, on l'a vu, se révéleront au fil du temps en partis de position.

Des exigences s'imposent face aux enjeux

Le FNDC doit faire faire peau neuve. Il devrait taire les divisions tant de l'intérieur qu'à l'étranger où certaines antennes, si elles ne sont pas comateuses, sont dans la contestation. Au cas contraire, il risque fort bien de se révéler ingérable, caduc et inopérant face aux enjeux actuel et futur.

Il faudrait donc une rupture conséquente ; des réformes adéquates ; une fermeté de ton et d'action dans les prises de position face à l'adversaire. C'est l'une des manières d'éviter que les arbitrages du futur n'échappent au peuple ou à l'opposition.

Il est connu de tous, que ceux qui veulent être les maîtres du jeu se préparent en douceur. Ils sont déjà à pied d'œuvre pour le troisième mandat et se posent peu de questions. Ils sont persuadés que tout passe par une élection qui octroierait une nouvelle mandature au président actuel avant de mettre en branle la machine de succession. Inexorablement, dirions-nous.

Il est donc grand temps que l'opposition ait une conscience aiguë des défis et enjeux en acceptant cette terrible réalité : s'il y avait, dans les conditions actuelles, une élection, rien ni personne ne pourrait empêcher la victoire du futur candidat de la majorité. La question n'est pas savoir s'il s'agit d'un postulant pour un troisième mandat ou pas.

Enfin, la stratégie de l'adversaire découle, faut-il le savoir, des leçons tirées de la fin politique tant de Sékou Touré que de Lansana Conté et des lendemains désenchantés de l'entourage ou des héritiers. L'alerte lancée, n'allons pas loin.

Des préconisations face au jugement de l'histoire

Si l'opposition guinéenne négligeait les préconisations évoquées, il ne serait pas étonnant que bien de choses changent en sa défaveur.

Sûrement certains pourraient considérer ces préconisations comme des lubies d'un analyste perturbateur de sommeil ou d'un lanceur d'alerte agité. Quoi qu'il en soit, les responsables politiques ont un devoir à assumer face à l'histoire, à leurs militants et sympathisants, à toutes celles et ceux qui ont tant sacrifié et tant perdu.

Ils devraient assumer afin de :

- mettre fin aux injustices de toutes sortes : arrestations et emprisonnements arbitraires ; destructions de biens privés ; inégalités socio-professionnelles ; meurtres et assassinats de toutes

- sortes ; corruption généralisée et gabegie économique ;
- soustraire la Guinée des aventuriers politiques qui nous mène dans les méandres de l'inconnu ; les affres de la division, de la misère et de la discrimination ethnique, etc ;
 - rendre plus utiles et constructives les dix années de manifestations qui ont, à ce jour, plus conduit au cimetière qu'à la victoire ;
 - venir à bout d'un système qui a perdu tout repère et légitimité en violant les textes fondateurs de la République ;
 - répondre en fin aux mille et une attentes d'un peuple qui a souvent été berné, trahi et délaissé par ses représentants.

Pour relever ces différents défis, il faudrait que vous taisiez les divisions dues à des alliances de façade et de concupiscences politiques de mauvais alois ; aux embrassades diurnes qui cachent des coups de pattes la nuit tombée.

Vous devez tout simplement assumer la Guinée. C'est- à- dire la délivrer du système en place ; des relents ethnocentriques d'un pouvoir presque séculaire aux mains d'une poignée d'héritiers, de clans et de gangs politico-affairistes.

Si vous en êtes incapables, la présidentielle d'octobre 2020 risque de sonner tant le glas du pouvoir actuel que le vôtre. Au pire, ce dernier vous survivra. N'est-ce pas que des voix sourdent d'un peu partout qui n'en peuvent plus d'attendre et qui revendiquent la victoire maintenant et pas après ?

En définitive, les responsables politiques de l'opposition, FNDC compris, ont l'impérieuse obligation morale et politique d'empêcher un président de 82 ans de continuer d'envoyer, à ses dépens, ou sous ses ordres, peu importe, des jeunes de 22 à 32 ans, (moyenne d'âge des victimes) au cimetière.

Vous devez vous remettre des faiblesses inhérentes à toute

organisation sociale ou politique en palliant aux incohérences internes. Ainsi, la Guinée parviendrait-elle à sortir de l'impasse actuelle.

Dans ce cas, et dans ce cas seulement, vous, responsables politiques actuels de l'opposition, aurez assumé la Guinée.

Telle est l'attente, une lancinante attente, de la majorité de nos concitoyens.



Par M. Lamarana Petty Diallo – Guinéen – Professeur Hors-Classe, lettres-histoire, Orléans- France

Donner la solution au-delà de l'espoir [Lettre ouverte aux personnalités politiques de l'opposition guinéenne – Par

L. Petty Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Point de vue

A quelques jours de la reprise programmée des manifestations de l'opposition guinéenne sous la bannière du front national de défense de la constitution, (FNDC), il me semble opportun de lancer l'alerte, d'interpeler, de proposer des pistes de réflexion.

Je n'userai ni de langue de bois ni de propos laudateurs à l'image de certains louangeurs à la recherche de pitance : ces squatteurs qui ont induit plus d'un homme politique en erreur. Des encenseurs qui vous font croire que vous êtes déjà Président de la République alors que les temps sont au combat. Autant dire que je ne me préoccuperai point de caresser dans le sens du poil. J'essaierai en revanche de relever les failles sans trop insister sur les acquis.

Cette lettre ouverte est l'expression de mes craintes d'assister à nouveau à la reproduction du passé. Elle expose mes pressentiments face aux dangers qui menacent le futur de notre pays.

Elle est, tout naturellement, l'expression de mon engagement

politique, de mes convictions personnelles et de mon amour patriotique et inaliénable pour la Guinée d'hier et celle de demain. Ces sentiments nourrissent les propos qui suivent et qui s'adressent aux acteurs politiques de notre pays.

Donner de l'espoir ne suffit plus

Les responsables politiques, présidents ou leaders des différents partis politiques : UFDG, UFR, PEDEN, Bloc Libéral entre autres, ne doivent plus se contenter de donner de l'espoir. Ils doivent désormais apporter des solutions. La solution.

La même exigence s'applique aux représentants des mouvements civiques, membres ou non du FNDC. Les uns et les autres doivent tout simplement assumer la Guinée. Assumez un pays, c'est le comprendre, le prendre en responsabilité, le libérer ou le délivrer. C'est cela la mission de l'homme politique.

Cependant, en invitant les uns et les autres à assumer la Guinée, une question me taraude en tant qu'historien et analyste. Dans la classe politique actuelle qui s'en donnera les moyens ? Qui réalisera le rêve des Guinéens tant leurs espoirs se sont souvent évanouis au fil de notre histoire ?

Qui va assumer notre pays : ses turpitudes, ses victoires, ses défaites, son avenir face aux flots d'interrogations, aux innombrables rivières de sang et de larmes dans lesquelles nous nageons depuis plus d'un demi-siècle ?

J'en ai une idée : ne pourrait le faire que celui-là qui revêtira, au-delà du manteau d'un simple président de parti politique d'opposition, l'habit d'un grand homme au sens historique du terme.

De Gaulle a assumé la France par l'appel du 18 juin 1940. Sékou Touré, l'indépendance de la Guinée par le non du 28 septembre 1958. Nelson Mandela a assumé l'Afrique du Sud en

mettant fin à l'apartheid. En cela, ce sont des grands hommes. Celui qui voudrait s'inscrire dans cette lignée devra sortir des sentiers politiques empruntés ces derniers temps. Il devra inventer, imposer et ne pas se complaire de titres, fermer la porte, autant que l'adversaire le fait, aux dialogues creux et interminables.

Je ne doute point de la capacité de vous, hommes politiques de l'opposition d'adopter de telles initiatives ou attitudes. Loin s'en faut.

Je me dis juste qu'il va falloir dépasser le courage dont certains d'entre-eux ont fait preuve en exposant leur vie dans la lutte pour un système démocratique en Guinée. Il faudrait désormais plus que le simple courage : il faut l'audace d'antonien de 1789. Et pour cause ?

Un dictateur, africain en tout cas, n'est jamais vaincu sur la table des négociations : Compaoré, Mugabe, El Béchir, Moubarak, j'en passe.

Qui voudrait ouvrir la nouvelle page de la lutte politique en Guinée devrait se fonder sur ce précepte de l'histoire politique du continent.

L'histoire comme repère politique pour façonner le futur

Se baser sur l'histoire générale de la Guinée pourrait préserver de la répétition d'écueils ou d'erreurs du passé.

Notre histoire politique, de 1958 à nos jours est jalonnée de fuite en avant, d'attitudes passives ou complices, des mea-culpa tardifs, d'omissions volontaires, du laisser-aller. Si ce n'est de larmes et de sang. A se demander si nos ancêtres n'ont pas emporté les secrets de la geste, ces hauts-faits, ces grands actes héroïques, qui fondent les grandes nations et font les grands hommes.

A nos hommes politiques, je leur dis, l'état actuel de notre pays vous impose une interrogation collective. L'heure vous oblige à jeter un regard en arrière. De procéder à une rétrospective de vos combats, de vos parcours, de vos stratégies, de vos réussites et surtout de nos échecs. C'est la seule manière de vous conforter dans vos convictions ou provoquer une remise en cause.

Cela est d'autant plus nécessaire qu'un responsable politique qui ne se remettrait pas en question ne peut courir qu'à l'échec. La clé de vos victoires comme de vos défaites futures en dépendent.

Il faudrait vous remémorer, à chaque instant, les espoirs que vous avez faits naître et les ratages qui en ont découlé afin de mieux vous préparer à la nouvelle adversité. Pour ce faire, un bilan d'étape s'impose. Il vous appartient de le faire ou pas. Mais pour guérir notre pays qui se gangrène de jour en jour, de grandes actions et de nouvelles stratégies sont incontournables et sont possibles.

Faire l'autopsie du passé pour un diagnostic du lendemain

Il est temps de procéder à l'autopsie des dix années de marches et de manifestations, de négociations et de dialogues, de tête-à-tête, de bras de fer avec le pouvoir en place. Mais aussi de vos alliances ou coalitions, de vos stratégies de conquête du pouvoir individuellement et collectivement. Les appels et attentes de solutions qui devraient venir de la communauté internationale ne sauraient non plus échapper à cette mise à plat.

Une telle démarche rétrospective, condition sine-qua-non de toute prospective, fait appel à une vision politique clairvoyante qui réponde à l'éthique de conviction et à l'éthique de responsabilité. (Max Weber).

Cette théorie wébérienne, qui se prête tout particulièrement aux échéances électorales décisives, que l'auteur conseille aux hommes politiques en « période de gros temps », comme c'est le cas chez nous, pose l'équation de la fin et des moyens en politique.

La proposition de la tenue de l'élection présidentielle le 18 octobre 2020, phase ultime de la stratégie du pouvoir, qui a toutes les chances d'être validée par un décret présidentiel met au centre du débat cette théorie. A l'opposition de voir quels moyens usés pour quels résultats : aller et perdre ; ne pas aller et sortie vainqueur ? Et comment ?

Quant au pouvoir, nul doute qu'il n'hésitera pas d'user, à nouveau, des moyens les plus condamnables pour parvenir à ses fins. Déjà, le piège habituel commence à s'ouvrir alors que l'étau est en train de se resserrer, peu à peu, autour de vous, chers membres de l'opposition.

Le resurgissement de la question du dialogue avec les pièges qu'il traîne n'est pas hasardeux. Voilà que vous y avez déjà mis un pied et de la manière la moins adroite en égrenant des « si » ; des « on » et des « il faut que ». Du genre : « si je dois aller ; on n'a pas dit que... ; on n'ira lorsque... ; pour qu'on y aille... ».

Loin de propositions carrées, de refus catégoriques, ces conditionnelles n'ébranleront pas le dernier chef de quartier de notre pays. L'arrogance d'en face, celle du pouvoir, appelle des positions fermes et catégoriques. Si ce n'est radicales.

A défaut, rien n'empêchera les scénarios de 2010 et 2015. En tous les cas, celui qui est habitué à rouler sa bosse pour escalader la montagne, ne craint point la colline. Alors, comme je l'ai souligné plus haut, le système ne reculera devant aucun obstacle ni danger dans l'optique de la conservation du pouvoir dans les prochains mois.

[La deuxième partie](#) étayera les enjeux, les défis, les stratégies et les choix qui s'offrent à vous.



Par **M. Lamarana Petty Diallo** – Guinéen – Professeur Hors-Classe, lettres-histoire, Orléans- France

Lire aussi [De la survie de l'opposition et du FNDC face enjeux futurs \[Lettre ouverte aux personnalités politiques de l'opposition guinéenne – Par L. Petty Diallo\]](#)

Guinée: HRW rappelle que les restrictions pour raisons de santé publique ne doivent être ni arbitraires ni discriminatoires

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



En [Guinée](#), les autorités ont harcelé, intimidé et procédé à l'arrestation arbitraire de membres et partisans de l'opposition au cours des dernières semaines, dans une atmosphère d'insécurité liée aux restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, a déclaré aujourd'hui Human Rights Watch.

Le 27 mars 2020, le président guinéen Alpha Condé a [décrété l'état d'urgence](#) dans le pays et annoncé une série de mesures pour freiner la propagation de Covid-19, notamment la fermeture des frontières, l'interdiction des grands rassemblements, la fermeture des établissements scolaires et la restriction des déplacements à l'extérieur de Conakry, la capitale. Trois jours plus tard, un couvre-feu a été imposé de 21 heures à 5 heures et, le 13 avril, le [port des masques de protection a été rendu obligatoire](#) et l'état d'urgence a été [prolongé jusqu'au 15 mai](#).

« Face au coronavirus, la confiance des Guinéens dans leur gouvernement doit être renforcée pour que soit respectée la distanciation sociale et d'autres comportements-barrières », a déclaré [Ilaria Allegrozzi](#), chercheuse senior sur l'Afrique centrale à Human Rights Watch. « Dans un pays doté d'un faible système de santé, des leçons devraient être tirées de l'expérience d'Ebola, en impliquant et en gagnant la confiance des communautés locales. »

Au 29 avril, [1 240](#) cas de Covid-19 et sept décès avaient été confirmés par les autorités sanitaires, la majorité à Conakry. Le nombre d'infections est en hausse constante depuis que le

premier cas a été recensé le 13 mars, mais compte tenu des capacités limitées de dépistage, il est probablement plus élevé. La Guinée ne dispose que de quatre laboratoires d'analyse compétents pour dépister le coronavirus, dont trois à sont situés à Conakry.

Entre le 26 mars et le 26 avril, Human Rights Watch s'est entretenu avec 15 victimes, membres des familles des victimes et témoins, ainsi qu'avec 15 agents de santé, journalistes, avocats, membres de l'opposition politique et activistes. Nos conclusions ont été transmises par e-mail le 23 avril à Albert Damatang Camara, ministre de la sécurité et de la protection civile, qui n'a pas répondu aux questions spécifiques qui lui ont été adressées.

La Guinée ne s'est remise que récemment de l'épidémie d'Ebola, qui a touché plus de [3 800](#) personnes et fait plus de [2 500](#) morts avant que l'éradication de ce virus ne soit annoncée en juin 2016. Le système de santé guinéen n'est pas en mesure de faire face à un déluge de cas de Covid-19, une situation qui rend le suivi des directives de distanciation sociale d'autant plus importantes, a observé Human Rights Watch. Cependant, les forces de sécurité, qui se livrent à des abus sur la population civile, appliquent les mesures d'urgence en vigueur d'une manière qui fragilise la confiance de l'opinion publique dans les autorités.

Des membres de l'opposition et des représentants d'organisations non gouvernementales ont exprimé leurs craintes que le gouvernement instrumentalise la crise comme excuse pour réprimer la dissidence et bafouer les droits humains. Un leader du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), une coalition d'ONG et de partis d'opposition, a déclaré : *« Nous avons fait des manifestations publiques le principal moyen d'exprimer nos frustrations. Les mesures d'urgence entravent notre liberté de réunion. Nous les acceptons à cause du Covid-19. Mais nous n'allons pas les accepter éternellement. »*

Le droit international relatif aux droits humains exige que de telles restrictions pour raisons de santé publique ou d'urgence nationale ne soient ni arbitraires ni discriminatoires dans leur application, d'une durée limitée, respectueuses de la dignité humaine et soumises à réévaluation.

Le 18 avril, le FNDC [a appelé](#) à la tenue d'une « journée ville morte » le 21 avril à Conakry, afin de protester contre la décision du président Condé d'organiser une session en vue de nommer le président de l'Assemblée nationale et installer les 114 députés nouvellement élus, une décision qui contraindrait ces derniers à se réunir. La décision, a noté le FNDC, contrevient à l'interdiction par le gouvernement de vastes rassemblements pour freiner la propagation du coronavirus.

Au cours des derniers mois, avant et pendant le référendum constitutionnel et les élections législatives controversés du 22 mars, les forces de sécurité ont [violemment réprimé les membres et partisans de l'opposition](#). Les partis d'opposition ont boycotté le vote, accusant le président Condé d'avoir l'intention d'instrumentaliser la révision constitutionnelle pour prolonger son mandat.

Le 14 avril, des gendarmes ont passé à tabac et arrêté, à son domicile de Tougue, en Guinée centrale, un membre du FNDC âgé de 38 ans qui était suspecté d'avoir incendié le poste de gendarmerie local le 28 février. « *Il avait le paludisme et était sous perfusion au moment de son arrestation* », a déclaré un membre de la famille. « *Six gendarmes ont fait irruption chez lui, l'ont roué de coups de pied et giflé à plusieurs reprises. Lorsque je lui ai rendu visite le lendemain au poste de Labe, dans la région du Fouta-Djalon, j'ai demandé aux gendarmes de le faire hospitaliser. Ils ont refusé, préférant envoyer un médecin dans sa cellule.* »

Le 16 avril, un policier est entré par effraction dans la maison d'une infirmière, dans le quartier Hamdallaye de

Conakry et l'a passée à tabac, l'accusant de soutenir l'opposition. « *Le policier qui l'a battue lui a dit : ''Vous dérangez trop''- parce qu'elle vit dans un bastion de l'opposition* », a confié un témoin. « *Ensuite, il l'a encore frappée à l'aide d'une matraque, sur tout le corps, y compris au visage. Son nez était enflé. Elle était souffrante pendant plusieurs jours* ».

Le 17 avril, la police a procédé à l'arrestation arbitraire d'Oumar Sylla, un membre du FNDC, à son domicile de Conakry. Il a été détenu au siège du renseignement général et à la direction de la police judiciaire de Conakry jusqu'au 24 avril, date à laquelle il a été présenté au tribunal de première instance de la capitale, accusé de disséminer de fausses informations, avant d'être incarcéré à la prison centrale de Conakry. Les avocats de Sylla avaient [refusé](#) d'assister leur client jusqu'à ce que son cas ait été présenté au procureur pour protester contre ce qu'ils avaient qualifié de « *procédures illégales* » de la police.

Les habitants de Conakry ont fait état d'une atmosphère d'insécurité dans le cadre du couvre-feu.

Le 8 avril, une femme âgée de 30 ans a déclaré qu'un homme en uniforme qui l'accusait d'avoir enfreint le couvre-feu l'avait cambriolée et rouée de coups. « *Vers 22 heures, j'étais couchée* », a-t-elle expliqué. « *Il n'y avait pas de lumière dans le quartier. J'ai entendu du bruit et j'ai ouvert ma porte. Je me suis trouvée devant un homme en uniforme avec une arme à feu. Il faisait trop sombre pour savoir s'il s'agissait d'un policier ou d'un gendarme. Il m'a dit que j'enfreignais le couvre-feu. J'ai répondu que non, car j'étais dans ma propre maison. Il a menacé de m'arrêter, puis m'a giflée et frappée à coups de poing. Il a volé mon téléphone et mon ordinateur portable avant de partir. Je n'ai pas réagi parce que j'avais peur qu'il me viole.* »

Six personnes ont déclaré que leurs magasins du marché de

Kagbélen, à Conakry, avaient été pillés les 1^{er} et 2 avril, pendant le couvre-feu. L'un des propriétaires a déclaré : « Je suis arrivé dans mon magasin de vêtements le matin du 3 avril et j'ai découvert qu'il avait été cambriolé. La porte avait été détruite et tous mes biens, d'une valeur d'environ 60 millions de francs, [l'équivalent de 624 dollars], avaient été volés. »

Le 3 avril, les victimes et d'autres commerçants ont organisé une manifestation et érigé des barricades sur le marché de Kagbélen, accusant les forces de sécurité de piller leurs magasins. Selon un représentant syndical, les pillages ont cessé après qu'il a signalé les cambriolages au maire du canton de Dubreka, qui a compétence sur le marché de Kagbélen.

« Les abus perpétrés par les forces de sécurité exacerbent une méfiance déjà profonde envers les autorités, créant un obstacle supplémentaire à la lutte contre le Covid-19 », a conclu Ilaria Allegrozzi. « Le gouvernement devrait maîtriser ses forces de sécurité et veiller à ce qu'elles respectent les droits humains dans le cadre de la mise en œuvre des restrictions. »

[HRW](#)

Le rapport de l'OIF qui

pointe les failles du processus électoral en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Republication de contenu RFI

Monsieur le président «Il n'est jamais trop tard pour bien faire !» [Lettre ouverte – Par Mamadou Hassimiou Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Boîte aux lettres de la présidence: Des citoyens écrivent à Alpha Condé

Monsieur le président

Si c'est seulement maintenant
que je vous adresse ces mots depuis le début des
manifestations contre le
projet de nouvelle constitution et de votre éventuel troisième
mandat c'est par
ce que je devais m'assurer de ne pas être l'un de ces
charlatans qui prétendent
lire dans l'esprit des autres et prédire ce qu'ils vont dire
ou faire dans
l'avenir. Je devais m'assurer de ne pas être le porte-flambeau
des revanchards
qui ne cherchent qu'à assouvir leur vengeance. Je devais
m'assurer d'abord que
les intentions qui vous sont prêtées soient réellement les
vôtres. Je devais
m'assurer, d'abord' que c'est le peuple de Guinée, fier de sa
glorieuse histoire
et jaloux de sa liberté, de son unité et de ses acquis en
matière de démocratie
dont l'alternance pacifique et légale au pouvoir est l'un des
symboles
essentiels qui réclame son respect et le respect de sa
constitution.

Monsieur le président, je ne vous crois pas naturellement mauvais. Dieu n'en a créé aucun qui le soit.

Une modification constitutionnelle n'est pas forcément mauvaise, mais pourquoi est-ce que c'est seulement à quelques mois de votre deuxième et dernier mandat que vous vous rendez compte de cette nécessité ?

Pourquoi voulez-vous, Monsieur le président, d'un troisième mandat coûte que coûte ? Pourquoi voulez-vous vous accrocher, mordicus, à cette "corvée" ?

Pourquoi donc la préoccupation du peuple de Guinée, votre peuple, ne vous fait, apparemment, ni chaud ni froid ?

Pourquoi est-ce que ces enfants qui tombent sous les balles de ceux qui devraient les protéger, ces femmes qui meurent en accouchant à la maison par ce qu'elles n'ont pas pu accéder aux hôpitaux à cause de ces manifestations ne vous font pas reculer ?

Pourquoi ne pensez-vous pas aux nombres d'heures, de jours et de mois de cours que perdent les futurs cadres de notre pays à cause de cette pagaille qui y règne.

Ne savez-vous pas qu'un seul jour de grève fait perdre des milliards à l'économie de la Guinée ?

Combien de guinéens, après des années de dur labeur, perdent tous leurs biens et se retrouvent les mains vides obligés de reprendre leur vie à zéro à cause de ces

manifestations ?

Monsieur le président, le peuple de Guinée est certain de deux choses :

« Une opposition qui ne mise que sur la défaite du pouvoir en place est un virus pire qu'Ebola ou le Corona » et que « Un pouvoir qui n'écoute pas son peuple est un démon qui fait énormément de ravages mais qui finira, sans aucun doute, par périr. »

Monsieur le président le peuple de Guinée a tellement subi à cause de vous et de votre bande de l'opposition qu'il ne souhaite, aujourd'hui, que trouver un endroit où seul l'ange de la mort pourra vous retrouver le jour-j et de vous y amener vous et votre horde d'**opposants**.

Ne soyez pas, Monsieur le président, pour le peuple de Guinée cet enfant dont la mère regrette de n'avoir pas avorté !

Ne soyez pas le fouet par lequel les ennemis de la Guinée la châtient !

N'acceptez pas d'être cet unique fils qui permet au diable de perpétuer sa progéniture !

Monsieur le président « un homme qui se gouverne lui-même est plus grand que ceux qui gouvernent le monde entier ! »

Pourquoi acceptez-vous d'être pris en otage par ces fous de gloire et de pouvoir sans mérite ?

Pourquoi préférez-vous la satisfaction de la cupidité de quelques personnes au détriment du bonheur de

vosre peuple ?

Pourquoi acceptez-vous d'être
le rempart de ces véreux qui profitent juste de votre nom et
de votre statut
pour assurer leurs places au dépend des plus méritants ?

Monsieur le président votre statut ne vous permet pas d'avoir
de vrais amis. Des profiteurs, ça vous en avez pleinement
autour de vous et vous le savez très bien.

Vos seuls vrais amis,
aujourd'hui sont mes doigts qui vous écrivent ces vérités et
celui/celle qui
vous les fera lire. Toutes ces hydres que vous engraissez
n'attendent que la
première occasion pour vous dévorer. Tous ces faux griots qui
font semblant de
chanter votre gloire vous tourneront le dos le jour où ils se
rendront compte
que votre cause est perdue et vous le savez mieux que
quiconque.

Tous ceux qui vous conseillent
de défier votre peuple ne sont pour vous que ce que Haman fut
pour le Pharaon.

Profitez de la sagesse de votre
âge et des fruits de vos expériences. Ne faites pas anéantir
des années de
combat juste pour le plaisir de quelques ingrats caméléons
sans vergogne !

Rendez le peuple de Guinée fier
de lui en abandonnant tous ces projets controversés de
nouvelle constitution et
de troisième mandat il vous pardonnera les erreurs et
forfaitures commises au
cours de vos deux mandats par vous-même ou en votre nom car ce

peuple est très
clément et compatissant. J'ai vu des guinéens se fondre en
larmes au passage de
l'hélicoptère qui ramenait la dépouille du président Lansana
Conté chez lui et
mes yeux, à moi, rougirent et j'eus le coeur serré par ce que
cela me rappela
que tout finit par finir.

Monsieur le président vous
dites être le **Mandela de la Guinée**. Alors voici le discours
que **Nelson**

Mandela aurait tenu au peuple de Guinée en ce moment s'il
était à votre

place, occupait les fonctions qui sont les vôtres. **Prononcez
ce discours**

**publiquement avant qu'il ne soit trop tard, vous deviendrez un
véritable**

Mandela aux yeux des guinéens et du monde entier !

**Refusez de prononcer ce
discours, vous serez l'Hitler de la Guinée aux yeux des
guinéens et du monde
entier pour toujours !**

Discours

« Mes chers compatriotes,
guinéens et guinéennes. Après toute une vie de luttes
acharnées que j'ai menées
pour que règnent la liberté, la démocratie et la cohésion
sociale en Guinée
vous m'avez en fin investi des charges les plus exigeantes en
2010 et de cette
date à nos jours j'ai fait ce que j'ai pu avec les moyens que
vous avez mis à
ma disposition pour vous rendre heureux et fiers.

Au cours de ces deux mandats,
j'avoue avoir fait beaucoup d'erreurs personnellement et
beaucoup de
forfaitures ont été commises en mon nom. Parmi ces erreurs
figurent la
proposition de la modification constitutionnelle, dont je
reste convaincu de
l'utilité mais que j'aurai dû laisser sur la table de mon
successeur puis ma
volonté de continuer à vous servir au-delà des limites fixées
par la
constitution actuelle.

Chers
compatriotes, votre farouche opposition à ces deux
propositions et votre
détermination à défendre la légalité, la démocratie et la
justice n'ont fait
que me rendre fier d'être l'un des vôtres. Vous m'avez montré
l'énormité de
l'égarement et de la profondeur des erreurs dans lesquelles
j'étais.

Mes très chers compatriotes, je
prends aujourd'hui l'engagement solennel devant Dieu, devant
vous et devant
l'histoire de vous rendre l'honneur, le respect et la grandeur
que vous m'avez
accordés.

Je retire immédiatement ma
proposition de nouvelle constitution et vous promets de me
retirer du pouvoir
le 31 Décembre 2020.

Cette décision n'est motivée ni
par la peur des menaces en l'air des hypocrites qui se croient
les gendarmes du

monde ni pour consoler une opposition pleurnicheuse.

Cette décision est motivée par
ma volonté d'essuyer les larmes des guinéens endeuillés par la
perte tragique
des leurs. De mettre fin aux cris de faim des enfants dont les
parents
n'arrivent plus à travailler normalement pour les nourrir à
cause de ces
manifestations. De mettre fin au souci des parents dont les
enfants ne vont
plus à l'école. D'empêcher qu'une seule femme de plus ne meurt
en accouchant à
la maison par ce qu'elle n'a pas pu aller à l'hôpital. De
permettre à ces
courageux et valeureux guinéens de vaquer librement et en
toute sécurité à
leurs occupation. De redorer l'image de la Guinée et des
guinéens tant au
niveau national qu'international. ... Bref, de rendre mon
peuple heureux et fier
de soi.

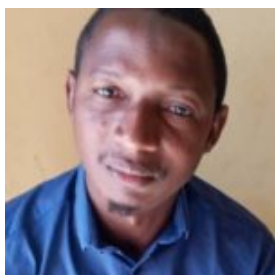
Peuple de Guinée, je sais que
ta blessure est encore béante. Je sais que les larmes brûlent
encore tes joues.
Je sais que ta douleur et ta déception sont encore si
profonde. Mais je sais
aussi que tu es assez fort et assez sage pour te maîtriser et
pardonner au
moment de ta colère.

Je suis ton fils que tu as
honoré et grandi et qui t'a blessé dans ta dignité par
égarement. Je te
présente mes sincères excuses. Ton pardon est plus grand que
mes erreurs.

Permetts-moi de passer ces dix
(10) mois qui restent de mon dernier mandat à réparer mes
erreurs, à te
redonner confiance et à retisser les liens d'unité et de
fraternité entre
toutes tes filles et tous tes fils. »

**IL N'EST JAMAIS TROP TARD
POUR BIEN FAIRE !**

QUE DIEU BÉNISSE, GUIDE ET PROTÈGE LES GUINÉENS !



Mamadou Hassimiou Diallo depuis Nouakchott

La solution à la crise politique guinéenne [Par Lamarana Petty Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Depuis
l'arrivée au pouvoir, en 2010 de Monsieur Alpha Condé, qui
aime qu'on l'appelle
plutôt professeur que président, la Guinée va de crise en
crise.

Durant les 10 ans à la tête de son parti, au détriment de la
République, M. Condé professe la haine, la division,
l'ethnocentrisme et les conflits de tout genre. Il ne préside
en réalité que le RPG et son arc qui dégage depuis une
décennie, non pas des simples flèches, mais du gaz lacrymogène
et de balles réelles contre les citoyens.

Cette
réalité politique pose nombre de questions tant aux Guinéens,
partis politiques
compris, qu'aux organisations internationales. Il me paraît
opportun de leur donner
la réponse.

En effet, le sigle « RPG » du Rassemblement du Peuple de
Guinée, renvoie à une arme bien connue : le fusil lance-
grenade (ou lance-roquette). En anglais : « Rocket Propelled
Grenades ». Cela explique que le RPG soit plutôt un parti
belliqueux, va-t'en guerre et non pacifique. Dès lors, tous
nos malheurs, déboires, échecs et conflits tiennent à ces
trois lettres : R-P-G.

Autant dire que la guerre, du moins le
conflit, est l'ADN du parti au pouvoir. Son histoire, sur

laquelle nous ne
reviendrons pas, le prouve à suffisance. Les discours
enflammés de ses responsables
politiques, plus bellicistes les uns que les autres, prônent
la haine tout en rivalisant
d'injures et d'arrogance. Le premier d'entre-eux à appeler, on
s'en souvient,
ses militants à « se préparer à l'affrontement ». Son système
continue de s'armer et à militariser le pays.

Face à cette situation, nous devons montrer
que notre ADN, c'est la paix, la cohésion sociale et la
tolérance. Que nos gènes
s'appellent unité, fraternité et coexistence ethnique et
culturelle.

Cela ne signifie pas que le peuple doit être
défaitiste ou capituler. Mais la lutte de l'opposition et du
FNDC, des
organisations régionales ou corporatistes n'est pas facile.
Comme le faisait
remarquer un de mes lecteurs « il est très difficile de parler
de
changement, de dignité et de conviction face à l'implication
des autorités
locales à servir le pouvoir pour conserver leurs postes et une
population
majoritairement illettrée et pauvre ».

En dépit de tout, la voie est tracée. Aux
actions du front national de la défense de la constitution, se
sont ajoutées
celles des coordinations régionales de la Basse, Moyenne et
Guinée-Forestière.

En se réunissant chez El Hajj Sékouna, les
représentants desdites coordinations ont officiellement
annoncé leur farouche opposition

aux projets du pouvoir : nouvelle constitution et référendum, prélude à une présidence à vie. Malgré les intimidations, ils ont affiché sans aucune ambiguïté, leur détermination à contribuer à sauver le pays des dangers auxquels le pouvoir l'expose : conflit ethnique, présidence à vie, etc.

Le FNDC est sur la même voie depuis sa mobilisation historique du 14 octobre 2019. Il ne doit n'a pas faillir à la mission car les Guinéens semblent lui avoir donné carte blanche. Il doit les mener à la victoire du combat pour le respect des valeurs de la République incarnée par la constitution. Il le fait certes bien. Il nous reste désormais d'adapter la méthode à la finalité.

Dans tous les cas, face au FNDC, le pouvoir guinéen s'est montré impuissant. Le recours à la force par l'usage d'armes de guerre contre des citoyens désarmés est une preuve de faiblesse. Lancer les milices du pouvoir et, sûrement celles de Malick Sankhon, qui a affirmé haut et fort avoir plus de trois milles hommes armés, n'a en rien entamé la détermination populaire.

L'atteinte des autorités morales, pour ne pas dire leur profanation, symbolisée par la violation du domicile du Khalife de la Moyenne-Guinée et celui d'El Hajj Badrou, Premier Imam de Labé, n'est qu'un degré de plus dans la violence d'Etat.

Plus besoin de prouver que les Guinéens vivent depuis 2010 sous la violence d'Etat. Plus de 140 morts, soit une dizaine de différence avec le chiffre officiel de 157 victimes des massacres du 28 septembre 2009.

Le reste dépasse l'entendement : refus de réception des corps des victimes des forces de sécurité dans les hôpitaux, assassinat d'un ambulancier, brimades et tirs à balles réelles dans les cimetières, appréhension d'un imam sur la route de la mosquée.

Le comble de l'horreur, c'est l'utilisation d'une femme, nourrice de surcroît, comme bouclier humain. Bref, on aura tout vu avec M. Condé et son pouvoir.

Il y a de quoi être fatigué et dire ça suffit. Le peuple de Guinée l'a fait savoir en exprimant son ras-le-bol contre les projets de nouvelle constitution et de troisième mandat. C'est aussi une manière de dire qu'il en a assez des systèmes qui se suivent et qui sont plus catastrophiques les uns que les autres. Qu'il ne supporte plus l'arrogance des mêmes têtes, souvent de la même lignée, qui ne changent que pour asservir, mépriser les citoyens et exacerber les tensions.

Le FNDC doit prendre encore plus en compte la portée du message des Guinéens. Il lui appartient de montrer ce dont il est réellement capable car ses adhérents attendent de voir la matérialité des manifestations. Additionner le nombre des morts ? Mettre fin, comme cela s'est fait ailleurs : Burkina-Faso, Egypte, Tunisie, Algérie, à toutes velléités d'un homme de s'éterniser au pouvoir ?

La

réponse réside en 2 mots : « Renoncer ou Démissionner » qui pourraient bien être le mot d'ordre des manifestations des 12 et 13 février.

En tout état de cause, de nouvelles méthodes devraient être adoptées tant en ce qui concerne les manifestations que leur itinéraire et point de rassemblement. Kaloum ne fait-elle pas partie de Conakry commune tout autre commune, pourrait-on se demander.

Quelle que soit l'option la solution à la crise doit être trouvée avant qu'il ne soit trop tard. On ose espérer que le rapprochement de toutes les organisations qui luttent pour la défense de la nation sera bientôt effective. Ainsi, sans se fondre dans le FNDC, les organisations syndicales pourraient faire comme le Groupe Organisé des Hommes d'Affaires (GOHA) en affichant ouvertement leur participation aux actions du front.

Le FNDC et tous les acteurs de la vie sociale et politique, surtout le pouvoir en place, qui fait encore preuve d'obstination, devraient comprendre que les Guinéens ne se laisseront plus faire. On ne pourra plus jamais rien leur imposer. A multiplier par 7 les 7 millions 7 cents mille électeurs (couvés pour les machines de la CENI), il n'en sortira aucun résultat car d'élections il n'y en aura pas. Si telle est la volonté de la majorité. En revanche, la solution sera trouvée d'ici le premier mars.

Il

est grand temps d'avoir désormais présent à l'esprit que le peuple debout a compris que, bien pire que les despotes et le mal qu'ils imposent, le silence

est encore plus coupable. D'où la lutte inlassable qu'il livre pour le respect de la constitution.

Le FNDC et les leaders politiques de l'opposition doivent être à la hauteur des enjeux et des finalités. Ils incarnent l'espoir face à un système qui se montre de plus en plus pernicieux et inhumain. Ils doivent se montrer capables de porter l'espoir et le rêve d'un meilleur avenir.

En tout état de cause, les Guinéens ont la détermination de prendre en main leur destin dans les plus proches échéances. Ils ont conscience que, c'est maintenant ou jamais.



M. Lamarana Petty Diallo Guinéen- Professeur Hors-Classe lettres-histoire – Orléans- France

L'opposition en colère contre le référendum constitutionnel du président Alpha Condé

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Le président de la Guinée Alpha Condé a annoncé, mardi 4 février, l'organisation d'un référendum constitutionnel fixé au 1er mars 2020, le même jour que des élections législatives. Cette décision a provoqué l'ire de l'opposition qui y voit un manœuvre pour briguer un troisième mandat.

Le président guinéen Alpha Condé a fixé au 1^{er} mars la tenue d'un référendum constitutionnel et de législatives, malgré l'intense contestation de l'opposition qui dénonce une manœuvre pour briguer un troisième mandat fin 2020.

Le décret présidentiel a été lu mardi 4 février au soir sur les médias d'État – télévision et radios -, provoquant une série de réactions outrées de l'opposition, qui entend empêcher le bon déroulement des législatives et de cette consultation constitutionnelle.

Lundi soir, un autre décret du chef de l'État avait annoncé que les élections législatives, prévues le 16 février après avoir été déjà maintes fois reportées, auraient finalement lieu le 1^{er} mars.

Vives tensions

L'annonce de la date du

référendum, attendue depuis des semaines, risque d'accroître les tensions déjà vives dans ce pays de 13 millions d'habitants, pauvre malgré d'importantes ressources minières.

La [Guinée](#)

est le théâtre depuis mi-octobre de protestations contre le projet prêté de longue date au président, élu en 2010 et réélu en 2015, de chercher à se succéder fin 2020. L'actuelle Constitution limite à deux le nombre de mandats présidentiels.

[L'avant-projet de nouvelle Constitution divulgué en décembre](#)

et qui sera soumis à référendum dans moins d'un mois maintient cette limite. Mais l'opposition soupçonne que l'adoption d'une nouvelle Constitution serve à Alpha Condé de prétexte pour remettre son compteur présidentiel à zéro.

Alpha Condé, 81 ans, dénonce l'actuelle loi fondamentale, datant de 2010, comme un concentré d'intérêts corporatistes comportant des lacunes et incohérences.

Alors que la communauté internationale, dont l'ONU et la France,

s'inquiète des troubles dans le pays, il a récemment averti que personne ne dicte à la Guinée ce qu'elle doit faire.

Boycott des législatives

Rien de tout ce que fait Alpha Condé ne surprend. C'est à nous de faire ce que nous avons promis de faire, a déclaré, mercredi 5 février, le chef du Bloc Libéral (BL), un parti

d'opposition qui boycottera les législatives. À savoir : dénier au chef de l'État la possibilité d'organiser les élections à n'importe quelle date, lui dénier le référendum sur la nouvelle Constitution et dénier à Alpha Condé le 3^e mandat.

En revanche, un autre parti politique, l'Union des Forces démocratiques (UFD) a choisi de participer aux législatives, contrairement à la majorité de l'opposition, qui a décidé de boycotter et même d'empêcher la tenue du scrutin. Mais pour son président, Mamadou Bah Baadiko, le couplage des législatives et du référendum relève du banditisme politique.

On va insister auprès de nos électeurs, on ne touche pas à un seul bulletin du référendum et on ne vote que pour les législatives, a déclaré Mamadou Bah Baadiko.

L'annonce du référendum le même jour que les législative va enclencher une situation qui va être très difficile à gérer, selon Abdoul Gadiiry Diallo, président de l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme et du citoyen (OGDH). Dans un communiqué publié mardi, l'ONG avait estimé que la paix et l'unité nationale n'ont jamais été aussi menacées en Guinée que maintenant.

Incertitude sur la candidature d'Alpha Condé à un troisième mandat

Alpha Condé garde jusqu'ici le silence sur ses intentions, ne disant pas s'il compte se représenter à la fin de l'année.

Mais l'éventualité d'un troisième mandat a fait descendre à plusieurs reprises dans la rue des dizaines, voire des

centaines de
milliers de Guinéens à l'appel d'un collectif de partis
d'opposition, de
syndicats et de membres de la société civile, le Front
national pour la
Défense de la Constitution (FNDC).

Le coordinateur national du FNDC, Abdourahmane Sanoh, estime
que le couplage des législatives et du référendum n'est qu'une
astuce pour amener davantage de personnes aux urnes.

« Ils veulent aller jusqu'au bout le 1^{er} mars et
le FNDC est prêt à aller jusqu'au bout pour empêcher qu'il y
ait
effectivement le référendum », a-t-il déclaré mercredi lors
d'une
conférence de presse.

Le mouvement a été plusieurs fois durement réprimé et s'est
accompagné de troubles à travers le pays. Au moins 28 civils
et un
gendarme ont été tués depuis mi-octobre. Les manifestations
ont
toutefois été suspendues par le FNDC.

Opposant historique qui connut l'exil et la prison, Alpha
Condé a été le premier président démocratiquement élu en 2010.
Son avènement a marqué l'instauration d'un gouvernement civil
après des décennies de régimes autoritaires et militaires.
L'opposition dénonce toutefois une dérive dictatoriale.

Cet article est republié à partir de [Ouest-France](#). Lire
l'original [ici](#)

Contentieux électoral (Élections législatives) : la Cour Constitutionnelle rejette la requête de l'opposition

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Après le décret du président Alpha Condé annonçant la date du début et fin de la campagne électorale pour les législatives du 16 février 2020, l'opposition avait déposé à la Cour constitutionnelle une requête conformément à l'article 2 du Code électoral qui stipule que « les Cours et Tribunaux veillent à la régularité des élections, règlent le contentieux électoral et **prescrivent toutes mesures qu'ils jugent utiles au bon déroulement des élections.** »

Dans son arrêt N° AE 002 du 27 janvier 2020, la Cour

Constitutionnelle considère entre autres « qu'en matière du contentieux des opérations des élections législatives et ce, conformément aux dispositions des articles 142 et suivants du Code électoral révisé, seul le candidat ou le mandataire du parti politique ou les parties intéressées par les élections législatives peuvent saisir la Cour Constitutionnelle pour examen et règlement des contentieux y afférents ; qu'à l'analyse de ces dispositions combinées et ayant constaté que les citoyens et partis politiques désignés dans la présente requête n'ont pas fait acte de candidature aux élections législatives, contrairement à leurs déclarations ; qu'ainsi, ils ne peuvent pas non plus prétendre, par cette fausse qualité, saisir la Cour Constitutionnelle en la matière »

Selon l'arrêt de la Cour Constitutionnelle, « en violant les dispositions relatives à la saisine de la Cour Constitutionnelle, la requête introduite par Me Salifou Beavogui, au nom et pour le compte des citoyens et partis politiques, doit être rejetée ». La Cour déclare irrecevable pour défaut de qualité, la requête.

Lire la copie de l'Arrêt



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Solidarité



COUR CONSTITUTIONNELLE

Arrêt N° AE 002 du 27 janvier 2020

Assemblée plénière

AFFAIRE

Contentieux électoral (Elections législatives)

Demandeur

Me Maître Salifou BEAVOGUI, Avocat à la Cour, représentant

NATURE

Constitutionnelle

DECISION

Voir dispositif

AU NOM DU PEUPLE DE GUINEE

La Cour Constitutionnelle en son audience plénière non publique du 27 janvier 2020 à laquelle siégeaient :

- Monsieur Mohamed Lamine BANGOURA : Président ;
- Monsieur Amadou DIALLO : Vice-président ;
- Monsieur Ansoumane SACKO : Juge, Rapporteur ;
- Monsieur Cécé THEA : Juge ;
- Monsieur Mamadou Mountaga BAH : Juge ;
- Madame Fatoumata MORGANE : Juge ;
- Monsieur Ahmed Therna SANOI : Juge ;

Avec l'assistance de Maître Daye KABA, Greffier en Chef ;

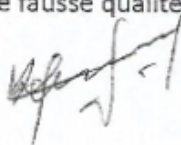
A rendu l'Arrêt dont la teneur suit :

II- DE LA RECEVABILITE

2. Considérant qu'aux termes des articles 93 al. 3 de la Constitution et 28 al. 1 la loi Organique L/2011/006/CNT du 10 mars 2011 portant Organisation et Fonctionnement de la Cour Constitutionnelle, «... Elle (la Cour Constitutionnelle) veille sur la régularité des élections nationales et des référendums dont elle proclame les résultats définitifs ... », « ... la Cour veille à la régularité ... des élections législatives. (...) » ; que ce contrôle de régularité s'étend à l'examen des recours formés dans les conditions et suivant les procédures prévues la Loi Organique susvisée, par le Code électoral et toutes les lois relatives aux opérations électorales ;

3. Considérant que l'article 40 al. 2 de la Loi Organique L/2011/006/CNT du 10 mars 2011, portant organisation et fonctionnement de la Cour Constitutionnelle dispose : *« Pour saisir la Cour il est nécessaire de déposer une requête motivée, écrite et signée du requérant ou de l'ensemble des requérants. »* ; que l'article 44 de la même loi organique énonce en son alinéa 4 : *« En toutes matières, sont parties à une affaire devant la Cour Constitutionnelle en premier lieu le requérant, ainsi que les parties personnes ou les institutions qui sont constituées « partie intéressée ». Aux parties intéressées est offerte la possibilité de produire des observations par écrit concernant la requête. Elles ne peuvent comparaître devant la Cour. La production d'observations n'est pas cependant obligatoire. »* ; que dans le même sens, l'alinéa 5 du même article est aussi claire qu'explicite en précisant sans aucune ambiguïté et de manière impérative que : *« Les requêtes, déposées devant la Cour, doivent avoir pour auteur les requérants eux-mêmes. Il est inadmissible qu'elles soient rédigées par un représentant. (...) »* ; qu'en l'espèce, la prescription de l'alinéa 5 de l'article 44 susvisé est d'ordre public ; qu'aucune disposition constitutionnelle ne permet d'écarter l'inadmissibilité des requêtes rédigées et signées par un représentant et non par le requérant ou l'ensemble des requérants devant la Cour Constitutionnelle ;

4. Considérant par ailleurs, qu'en matière du contentieux des opérations des élections législatives et ce, conformément aux dispositions des articles 142 et suivants du Code électoral révisé, seul le candidat ou le mandataire du parti politique ou les parties intéressées par les élections législatives peuvent saisir la Cour Constitutionnelle pour examen et règlement des contentieux y afférents ; qu'à l'analyse de ces dispositions combinées et ayant constaté que les citoyens et partis politiques désignés dans la présente requête n'ont pas fait acte de candidature aux élections législatives, contrairement à leurs déclarations ; qu'ainsi, ils ne peuvent pas non plus prétendre, par cette fausse qualité, saisir la Cour Constitutionnelle en la matière ;



5. Considérant qu'en violant les dispositions susvisées relatives à la saisine de la Cour Constitutionnelle, il s'ensuit que la requête introduite par Me Salifou BEAVOGUI, Avocat à la Cour, au nom et pour le compte des représentés susvisés, doit être rejetée ;

PAR CES MOTIFS :

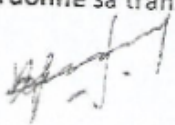
Déclare irrecevable pour défaut de qualité, la requête introduite par Me Salifou BEAVOGUI, Avocat à la Cour, au nom et pour le compte des citoyens et partis politiques, ci-après :

- 1- les partis politiques de l'Opposition parlementaire et extra parlementaire ;
- 2- les citoyens dont les noms et prénoms suivent :
 - Monsieur Mamadou Cellou Dalein DIALLO et 75 autres, Député, Chef de file de l'opposition politique guinéenne, Président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), demeurant à Dixinn, Commune de Dixinn, Conakry ;
 - Monsieur Sidy TOURE et 75 autres, Président de l'Union des Forces Républicaines (UFR), demeurant à la Minière, Commune de Ratoma, Conakry ;
 - Monsieur Lansana KOUYATE et 75 autres, Président du PEDN ;
 - Monsieur Faya MILLIMOUNO et 75 autres, Président du Bloc Libéral (BL) ;
 - Monsieur Ousmane KABA et 75 autres, Président du PADES ;
 - Monsieur BAH Oury et 75 autres, Président de l'UDD ;
 - Monsieur Abdoul Kabèlè CAMARA et 75 autres, Président du RGD ;
 - Monsieur Etienne SOROPOGUI et 75 autres, Président de Nos Valeurs Communes ;
- 3- les députés des groupes parlementaires Libéral Démocrate et Alliance Républicaine ;

Ordonne la notification du présent Arrêt au Président de la République, au Président de l'Assemblée Nationale à Me Salifou BEAVOGUI, Avocat à la Cour et à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ;

Ordonne sa publication au Journal Officiel de la République ;

Ordonne sa transcription dans les registres à ce destinés ;

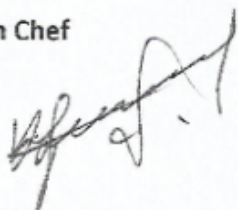


Ainsi fait, jugé les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme à la minute

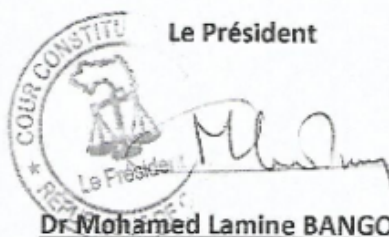
Conakry, le 27 janvier 2020

Le Greffier en Chef



Maître Daye KABA

Le Président



Dr. Mohamed Lamine BANGOURA

Le clergé guinéen demande aux autorités de « respecter la constitution en vigueur »

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Réunis à Nzérékoré, du 22 au 26 janvier 2020 pour la 34^e assemblée ordinaire de leur union, les prêtres catholiques ont analysé la situation socioéconomique du pays.

L'union du clergé guinéen prie Alpha Condé, « le chef de l'état, garant de l'unité nationale, de briser le silence pour ramener la quiétude, l'harmonie, la réconciliation dans le pays afin de nous sortir de cette crise qui perdure et qui affecte l'unité nationale ».

En Guinée, « le dialogue sincère et participatif est quasi absent », constatent-ils, entre le président Alpha Condé, soupçonné de manœuvrer pour un troisième mandat et l'opposition politique et la société

civile déterminées à l'en empêcher.

« L'heure est grave, car les exactions injustifiées et abus de tous genres, les pertes en vies humaines et matérielles ont provoqué peur et tristesse au sein de la population », a regretté l'Union du clergé.

Le clergé demande aux autorités de respecter la constitution en vigueur, et observer le principe démocratique de l'alternance à travers des élections libres et transparentes et la liberté de la Commission nationale électorale indépendante.

« Notre démocratie est bafouée au profit du régionalisme, du népotisme, de l'ethnocentrisme, du favoritisme, de l'injustice et du clanisme. Les violences et crimes impunis sont en recrudescence. La permission de manifester accordée aux uns et interdite à d'autres, ce qui dénote une injustice dans la gestion des libertés civiques ».

L'intégralité du message des prêtres catholiques de Guinée



La si préoccupante crise politique guinéenne

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



RÉACTIONS. En interne ou à l'international, personnalités, partis, ONG et presse y vont de leur commentaire. Tous s'accordent à dire que l'heure est grave.

La répression a eu raison de la contestation guinéenne. Après trois jours de manifestations ayant fait au moins trois morts, le [Front national](#) pour la défense de la Constitution (FNDC), le collectif de partis, de syndicats et de membres de la société civile qui mène la protestation depuis trois mois contre un éventuel troisième mandat d'[Alpha Condé](#), « suspend à partir de ce jour 15 janvier 2020 les manifestations », selon un communiqué publié mercredi soir. À travers cette suspension, le parti vise à « procéder dans le calme à l'enterrement de nos victimes et permettre aux Guinéens de se réapprovisionner » en produits de consommation. Lundi, il avait pourtant appelé à une mobilisation « massive » et « illimitée » à travers le pays. Les victimes

de cette

semaine s'ajoutent donc à [la vingtaine de civils tués depuis le début de la mobilisation](#), mi-octobre.

La diplomatie internationale inquiète

Une situation qui fait réagir à l'international. Devant la commission des Affaires étrangères à l'[Assemblée nationale](#), le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a notamment

appelé à « l'apaisement » cette semaine, tout en affirmant être

« particulièrement soucieux de la situation en Guinée ».

« C'est la

situation la plus sensible aujourd'hui [dans la région] et l'engagement

du président Alpha Condé à demander une réforme de la Constitution ne

nous paraît pas être obligatoirement partagé ni par sa population ni par

ses voisins », a-t-il souligné. L'opposition en [Guinée](#)

est en effet convaincue qu'Alpha Condé, élu en 2010 et réélu en 2015,

entend se représenter fin 2020 alors que la Constitution limite à deux

le nombre de mandats présidentiels. Elle a été confortée dans ses

craintes en décembre quand le chef d'État guinéen, 81 ans, a indiqué

qu'il comptait soumettre aux Guinéens [un projet de nouvelle Constitution](#), même s'il ne s'est pas exprimé sur ses intentions personnelles.

L'homologue de [Jean-Yves Le Drian](#), Mamadi Touré, n'a guère apprécié la réaction française. Vendredi, il a rétorqué que « la République de Guinée, respectueuse de la souveraineté de tous les États, reconnaît le droit de tous les peuples du

monde de faire le choix de leur avenir et de décider de leur destin. Tout comme ouverte aux débats et à la contradiction propre à la démocratie, la Guinée reconnaît à chacun de ses citoyens et à d'autres le droit et la liberté de donner leurs points de vue sur n'importe quel sujet qui ne peut faire l'unanimité dans aucun pays et dans aucune société démocratique ». « Dans le respect des lois qui la régissent, la République de Guinée rassure tous ses partenaires que ses choix tiendront compte, dans la transparence et l'équité, dans la volonté du peuple seul souverain, de ses engagements internationaux », a-t-il rappelé à la télévision nationale.

Du côté des États-Unis, le ton est le même. Tout en rappelant sa relation amicale avec le président Alpha Condé, Tibor Nagy, le secrétaire d'État adjoint aux Affaires africaines, affirme : « c'est une chose de modifier sa Constitution en donnant la parole au peuple et en suivant un processus clair. Mais là où nous avons un problème, c'est quand les dirigeants changent une Constitution uniquement pour se maintenir en place », déplore-t-il sur les ondes de [RFI](#). « Nous surveillons cela de très près. Il y a eu des événements très inquiétants, avec des violences, des manifestations violentes et une répression violente. Notre ambassadeur est très impliqué et, à Washington, on regarde également cela de très près. » Sur le changement de Constitution proposé aux Guinéens, Tibor Nagy tâtonne. « Dans ma position, il est très inconfortable de dire : ceci peut avoir lieu ou pas, ceci est bien ou mal. Car au bout du bout, ce n'est pas aux autres pays ou à quiconque d'autre de décider, c'est au peuple. Le pouvoir doit rester au peuple. »

Une crise « préoccupante » pour l'Afrique

En Afrique, peu de réactions du côté des institutions et des personnalités. L'ancien président béninois Nicéphore Soglo n'a cependant pas mâché ses mots à l'égard d'Alpha Condé. « La période des monarchies qui ne disent pas leur nom est révolue.

La balle est dans son camp », a-t-il assuré après une semaine en Guinée, dans le cadre d'une mission organisée par le National Democratic Institute (NDI) en collaboration avec la Fondation Kofi Annan à l'approche des élections législatives. « Faire une nouvelle Constitution, effacer ce qu'il s'est passé avant et recommencer... ces tours de passe-passe, personne ne l'accepte plus désormais », a affirmé l'ex-chef d'État à la [BBC](#). « C'est l'un des éléments qui fait marcher les gens dans la rue, avec la répression qu'on a [...] Comme l'a dit Goodluck Jonathan [qui a accompagné Nicéphore Soglo en Guinée, NDLR], il ne faut pas attendre qu'il y ait des génocides pour intervenir. »

Des inquiétudes partagées également par les chefs religieux chrétiens de Guinée. Dans un communiqué publié par le site d'informations guinéen [Le Djely](#), ils constatent « avec une vive préoccupation les crises sociopolitiques récurrentes qui troublent et endeuillent fort malheureusement l'ensemble du peuple de Guinée ». Et déplorent « la situation sociopolitique que traverse [le] pays aujourd'hui, situation émaillée de tueries, de pillages, d'agressions violentes, de ruptures, de dialogues, d'injustice, d'impunité, d'incivisme, du non-respect des textes ».

Le calme avant « la tempête » ?

Pour la presse de la région, aussi, la situation en Guinée est préoccupante. Pour le quotidien burkinabé [Le Pays](#), Alpha Condé ne renoncera pas à sa feuille de route. « Tout porte à croire que malgré la clameur, le président Condé – qui est toujours resté droit dans ses bottes face à la mobilisation de son peuple tout en faisant la sourde oreille aux appels à la – est décidé à aller jusqu'au bout de sa forfaiture qui fait de moins en moins l'objet de

doute », est-il écrit dans un article publié le 16 janvier. « Quoi qu'il en soit, avec la montée en flèche de la tension, la situation en Guinée est devenue fort préoccupante », poursuit le journal.

Dans [son dernier rapport mondial sur les droits de l'homme](#), Human Rights Watch (HRW) n'est, elle non plus, pas tendre avec la Guinée. Pour l'ONG, il y a eu, en 2019, une répression croissante des libertés de réunion et d'expression. « La répression brutale des manifestations par le gouvernement guinéen et l'impunité quasi totale pour les abus commis par les forces de sécurité est la recette d'une détérioration préoccupante de la situation en matière de droits humains », avait d'ailleurs déjà affirmé en octobre Corinne Dufka, du bureau Afrique de l'Ouest de HRW. « Au lieu d'arrêter des dirigeants de la société civile, le gouvernement devrait enquêter sur les inquiétantes allégations de violences, y compris par les forces de sécurité, et sanctionner les responsables. »

Une opinion répétée dans le rapport publié ces derniers jours. Et que les autorités guinéennes, à l'image du ministre guinéen de la Sécurité et de la Protection civile, Damantang Albert Camara, n'ont guère apprécié. « Nous sommes conscients qu'il y a un enjeu très important à déterminer les violences qui se déroulent pendant les manifestations, à rechercher les auteurs des crimes qui font aussi mal au gouvernement. [...] Cette volonté, nous la partageons, à condition que cela se passe dans la sérénité et qu'il n'y ait pas, des fois, des prises de position qui ne se justifient pas », a-t-il réagi. Pour *Le Pays*, la crise en Guinée n'en est en tout cas qu'à ses débuts. « On se demande si la trêve annoncée n'est pas une veillée d'armes qui annonce une grande tempête », s'inquiète le journal. Les prochaines manifestations, annoncées par le FNDC les 21 et 22 janvier prochains, donneront le ton.

Cet article est republié à partir de lepoint.fr. Lire l'original [ici](#)

« Faire barrage à la mascarade électorale » [Par Cellou Dalein Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



TRIBUNE. L'ex-Premier ministre et chef de file de l'opposition guinéenne tire à boulets rouges sur le processus que met en branle le président Alpha Condé.

[À un mois des élections législatives, nous sommes déterminés à faire barrage à la mascarade électorale qu'Alpha Condé prépare](#). Reportées à plusieurs reprises depuis 2018 par un président sorti affaibli des communales du 4 février 2018, ces législatives ne sont organisées que pour une seule raison : octroyer les 2/3 des sièges au parti présidentiel (RPG-arc-en-ciel) grâce à une fraude institutionnalisée, afin de légitimer à l'avance la victoire du oui au référendum sur la nouvelle

Constitution, elle-même devant permettre à [Alpha Condé](#) de briguer un troisième mandat illégal, au terme de son second et dernier mandat.

Dénonciation du processus en cours

Le hold-up électoral que nous redoutions tant est en cours. Au lieu des trois mois prévus par le Code électoral pour la révision des listes, le président de la CENI impose un délai de 25 jours, nettement insuffisant pour cette révision extraordinaire par son ampleur. Elle devrait, en plus des opérations classiques, permettre à tous les électeurs déjà inscrits au fichier de se faire enrôler de nouveau, conformément à la recommandation de la mission d'audit réalisé en 2018 par l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Union européenne et les Nations unies.

Il existe aussi une discrimination flagrante organisée par la CENI et l'administration locale entre les fiefs du pouvoir et ceux de l'opposition, aussi bien dans la distribution du matériel et des consommables, que dans l'organisation pratique des opérations. Dans les fiefs du pouvoir, les règles et les procédures édictées ont été régulièrement violées pour faciliter l'enrôlement des électeurs, et hélas, de nombreux mineurs. À l'inverse, dans les fiefs de l'opposition, de nombreux citoyens jouissant pleinement de leur droit de vote en Guinée et à l'étranger continuent d'être arbitrairement exclus du fichier, donc des élections. C'est ainsi qu'au [Sénégal](#), le président de la CENI et l'ambassadeur de Guinée à Dakar ont tout simplement décidé d'annuler la révision dans ce pays limitrophe qui compte plus d'un million de Guinéens, qui y votent habituellement à 90 % pour l'opposition.

Cette pratique discriminatoire, à l'œuvre depuis l'arrivée d'Alpha Condé au pouvoir, est à l'origine des nombreuses anomalies statistiques constatées au niveau du fichier électoral guinéen. Après sa récente révision, il compte selon le président de la CENI, quelque 8,3 millions d'électeurs sur

une population estimée à 12,2 millions de Guinéens. Notre corps électoral représenterait donc aujourd'hui 68 % de la population, alors que ce ratio n'atteint nulle part 42 % dans toute la sous-région !

De graves anomalies dans le fichier électoral

L'audit mené en 2018 par l'OIF, l'UE et l'[ONU](#) avait révélé l'existence de graves anomalies dans le fichier électoral, qui devaient être corrigées à l'occasion de cette révision. Pour doter la Guinée d'un fichier biométrique homogène, la mission avait fortement recommandé qu'à l'occasion de cette révision, tous les électeurs reviennent se faire enrôler correctement, sous peine d'en être radiés. En violant à plusieurs reprises son serment et le Code électoral, le président de la CENI, maître Salif Kébé, a révélé son manque d'indépendance, d'impartialité et d'honnêteté. Il a défendu un chronogramme illégal et irréaliste, en fixant, en dehors du délai légal, la date de dépôt des candidatures pour les législatives. Au regard de la loi, tous les candidats à cette élection sont forclos. Monsieur Kébé a ainsi perdu la confiance et la légitimité nécessaires pour diriger l'Organe de gestion des élections et pour en être membre.

La vocation naturelle d'un parti politique et de tout homme politique engagé est de participer aux élections, à la condition néanmoins qu'elles soient transparentes, libres et démocratiques. Le refus de l'opposition de participer à la mascarade électorale annoncée relève d'une démarche d'anticipation et de prévention de violences politiques et de conflits liés aux élections. Les conséquences potentiellement déstabilisatrices qui en découleraient, aussi bien pour la Guinée que pour la sous-région, dans un contexte déjà fragile, doivent à tout prix être évitées. C'est donc à la source que le problème doit être traité, en concentrant tous nos efforts d'abord sur l'assainissement du fichier électoral et le

respect des délais légaux pour la révision des listes électorales et pour le dépôt des candidatures. Ensuite, les élections locales doivent être parachevées conformément à la loi et à la décision de la Cour suprême. Enfin, il faut que l'organe de gestion des élections soit dirigé par un homme compétent, neutre, et impartial.

Exigence d'un processus électoral juste

Il est de ma responsabilité, en tant que chef de file de l'opposition et citoyen guinéen soucieux de la préservation de la paix, de la stabilité et des acquis démocratiques, d'exiger que le processus électoral en cours soit juste, consensuel et conforme aux principes et aux règles de l'État de droit et de la démocratie. C'est l'avenir de la démocratie et de la liberté dans notre pays qui est en jeu. C'est une exigence de nos électeurs et de tous les citoyens guinéens qui montrent leur détermination à défendre [la Constitution](#) à travers les multiples manifestations contre le projet de troisième mandat d'Alpha Condé.

Cellou Dalein Diallo

Ancien Premier ministre, président de l'UFDG et chef de file de l'opposition en Guinée.

Cet article est republié à partir de lepoint.fr. Lire l'original [ici](#)

Guinée : les droits de l'homme à la croisée des chemins

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Par **Carine Kaneza Nantulya** – * directrice du plaidoyer au sein de la division Afrique de Human Rights Watch.

TÉMOIGNAGE. Depuis le mois d'octobre, le pays est le théâtre de manifestations violemment réprimées. Qu'en est-il sur le terrain ? Éléments de réponse.

« En tuant mon fils, ils m'ont aussi tuée. J'aurais préféré qu'ils le laissent vivre, et me tuent, moi... Dieu nous appelle à pardonner, mais je ne peux pas pardonner à ces gens-là. » Les yeux secs, un bébé sur les genoux, menue et tout en noir, Adama Awa Diallo parle lentement. Elle raconte les derniers moments de son fils, Alpha Souleymane Diallo, qui, selon un témoin oculaire, a été tué par balle le 14 novembre 2019 par un membre des forces de sécurité guinéennes.

La répression des manifestations

Diallo s'ajoute à la vingtaine de Guinéens récemment tués lors des [manifestations](#) contre un référendum constitutionnel, une réforme fortement contestée par une opposition qui craint qu'elle ne soit un moyen pour le président [Alpha Condé](#) de briguer un troisième mandat. Diallo et ses amis chantaient des

slogans contre une nouvelle Constitution quand, à la vue d'un pick-up noir appartenant à la police, ils se sont enfuis et engouffrés dans une cour. Un policier en uniforme les aurait suivis et aurait tiré, laissant Alpha mortellement blessé. Le lendemain, le gouvernement a affirmé que Diallo avait été [« touché au niveau de la poitrine au quartier Concasseur par un projectile »](#).

Depuis [le 14 octobre](#), des manifestations contre une nouvelle Constitution sont organisées à travers tout le pays. Les forces de sécurité les ont violemment réprimées et [ont emprisonné des activistes](#). Des manifestants s'en sont pris à leur part aux forces de sécurité avec des pierres et d'autres projectiles, tuant un gendarme et en blessant des dizaines d'autres. « C'est un référendum de la mort », me raconte un activiste, « tous ces morts ne feront que s'accumuler et si le gouvernement ne fait rien, notre pays risque de tout perdre ».

La révision constitutionnelle rejetée

Le président Condé apparaît pourtant prêt à entériner une nouvelle Constitution à tout prix. Après avoir pendant plusieurs mois refusé de se prononcer sur le sujet, il a, le 19 décembre, [annoncé](#) son soutien au projet et a même publié la proposition du nouveau texte fondamental.

Les partenaires régionaux, notamment [la Commission des États de l'Afrique de l'Ouest \(Cedeao\)](#) et la [Commission africaine des droits de l'homme et des peuples](#) (CADHP) ont tiré la sonnette d'alarme sur la crise, appelant au respect des droits fondamentaux des manifestants et à une meilleure gestion des manifestations par les forces de l'ordre.

[Depuis, les forces de sécurité font preuve de plus de retenue pendant les manifestations. Les autorités locales ont autorisé plusieurs grandes manifestations à Conakry du Front national](#) pour la défense de la Constitution (FNDC), la

coalition à l'origine du mouvement de protestation contre une nouvelle Constitution. La cour d'appel de Conakry a aussi relâché temporairement six leaders du FNDC le 28 novembre.

Entre la position de Condé maintenant clairement établie et une opposition inflexible dans sa volonté de la contester, la crise guinéenne prend une tournure dangereuse. Mais une évidence s'impose : les droits humains doivent figurer au cœur de toute solution politique à la crise, quelle qu'elle soit.

Faire avancer les droits de l'homme

Le gouvernement devrait reconnaître et assurer sans équivoque le respect du droit fondamental à la liberté de réunion et d'expression de tout Guinéen. Il devrait sanctionner les membres des forces de sécurité et autres responsables d'abus. Pour cela, les autorités guinéennes devraient mettre en place une cellule judiciaire spéciale, dont la mission serait de surveiller, signaler et enquêter spécifiquement sur les violations des droits humains commises dans le cadre de processus référendaires et électoraux.

Le Bureau des droits de l'homme des Nations unies, présent en [Guinée](#), le représentant spécial du secrétaire général pour l'[Afrique](#) de l'Ouest et le Sahel, la Cedeao et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples devraient pour leur part placer la protection des droits humains au centre d'un agenda régional commun pour la résolution de la crise. Le gouvernement devrait quant à lui faire appel à l'assistance de ses partenaires régionaux et internationaux pour des enquêtes nécessitant des analyses criminalistiques particulières.

En l'absence de la mise en œuvre d'un processus judiciaire crédible par le gouvernement guinéen et compte tenu des tensions politico-ethniques qui sous-tendent la crise actuelle, la Cedeao devrait collaborer avec la CADHP pour mettre en place une mission d'établissement des faits sur les violations commises lors des manifestations. Cette mission

serait suivie d'une commission d'enquête à même de garantir l'indépendance et la transparence des investigations.

Depuis plus d'une décennie, l'histoire électorale de la Guinée est jalonnée d'épisodes violents qui ont coûté la vie à plusieurs centaines de personnes comme Alpha. Grâce à une réputation solidement acquise lors de sa gestion de [situations similaires](#) dans [la région](#), la Cedeao est un acteur clé pour agir et prévenir une escalade supplémentaire de la violence et l'aggravation d'une crise qui n'a que trop duré.

Cet article est republié à partir de lepoint.fr. Lire l'original [ici](#)

Faya Millimouno chez Alpha Condé, le Bloc Libéral (BL) tente de préciser les circonstances

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Dans un communiqué publié par le site mosaigueguinee.com, le Bloc Libéral (BL) parti de Faya Millimouno donne des précisions sur la rencontre entre Alpha Condé et son leader au palais sekoutourea ce jeudi 26 décembre 2019 et qui a alimenté les rumeurs sur les réseaux sociaux dans un contexte politique tendue après la décision de l'opposition de boycotter et d'empêcher les législatives prévues le 16 février 2020.

Depuis quelques heures nous assistons des déclarations sur la toile suite à la rencontre du Président du Bloc Libéral Dr Faya Millimouno et d'Alpha Condé ce jeudi 26 décembre 2019.

Au-delà d'être leader politique, Dr Faya Millimouno appartient à une famille tout comme tout autre guinéen.

Les sages de la forêt avaient un rendez-vous avec le Président de la République Alpha Condé dans un cadre purement social, ça n'avait rien de politique, c'est ainsi que les sages ont demandé à Dr Faya (étant leur fils) de prendre part à la délégation et de les accompagner.

Alors le Bloc Libéral vous dit tout d'abord de rester serein, le BL reste toujours constant dans ses prises de position et le BL défendra toujours sa conviction. Vous ne serez jamais déçu du BL.

Nous vous demandons de faire preuve de retenu et surtout prendre de la hauteur pour éviter la division de l'opposition à un moment très important de l'histoire de notre pays. Nous sommes à un tournant très décisif de notre histoire, alors cette division de l'opposition ne profitera qu'à un clan qui veut se maintenir au pouvoir.

Rien de politique n'avait été évoqué.

Le BL reste et demeure membre de l'opposition plurielle et membre du FNDC.

Le BL ne prendra jamais une décision unilatérale.

Vous pouvez encore avoir confiance au BL et son Président.

Vive le peuple conscient de Guinée !

Vive l'unité de l'opposition!

Vive le BLOC LIBÉRAL!

La Guinée va manifester contre son président qui veut rester au pouvoir

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Le pays d'Afrique de l'Ouest s'apprête à vivre une journée à haut risque jeudi avec des manifestations massives contre le chef de l'Etat Alpha Condé.

C'est un pays dont on parle rarement : la [Guinée](#), et ses 13 millions d'habitants (dont la moitié a moins de 20 ans). Un pays situé entre le Sénégal, au nord, et la Côte d'Ivoire, au sud. Des manifestations massives s'y préparent, jeudi 26 décembre, dans cette ancienne colonie française, en particulier dans la capitale Conakry. Vingt partis de l'opposition appellent à défiler contre le président [Alpha Condé](#). Ils s'élèvent contre les manœuvres du président pour rester au pouvoir.

À 81 ans, Alpha Condé achève son deuxième mandat, ses dix années à la présidence, et il semble bien décidé à ne pas lâcher les rênes. Jusqu'à présent, c'était seulement une rumeur. Mais le 19 décembre, Alpha Condé est effectivement sorti du bois. Il veut faire adopter par référendum une nouvelle Constitution, qui instituerait un mandat présidentiel de six ans renouvelable (et non plus cinq ans renouvelable). Sous-entendu : les compteurs seraient remis à zéro, et il pourrait alors rester 12 ans de plus ! C'est un classique en Afrique : au cours des 20 dernières années, pas moins de 11 leaders ont ainsi fait modifier la Constitution de leur pays pour se maintenir au pouvoir. L'opposition guinéenne est évidemment vent debout et dénonce "une mascarade".

Dix ans au pouvoir, 12 ans de plus ?

Même

si les marches se veulent pacifiques, le risque est élevé de voir la

journée dégénérer, vu les habitudes répressives du pouvoir.

Les

premières manifestations ont débuté il y a deux mois, depuis que la

rumeur court de cette révision constitutionnelle. Les affrontements [ont déjà fait 20 morts](#),

et plusieurs leaders de l'opposition ont déjà été brièvement interpellés. Alpha Condé voit dans ces protestations une "atteinte à l'ordre public".

La Guinée est familière, dans son histoire, des répressions violentes. Il y a 10 ans, 157 personnes, opposantes à la junte militaire de l'époque, avaient été tuées lors d'un véritable massacre. À l'origine, Alpha Condé est pourtant un adversaire historique de la dictature militaire. Il a été le premier à instituer un régime véritablement civil en Guinée. Mais comme beaucoup d'autres sur le continent, il s'accroche désormais au pouvoir et refuse l'idée même d'une alternance.

Les visées du parrain russe sur la bauxite

Jusqu'à présent, la communauté internationale ne dit pas grand-chose ! Pour l'instant c'est silence radio. Mais les grandes ONG et les principales institutions internationales (notamment l'ONU) ne cachent plus leur inquiétude.

Alpha Condé possède un parrain : la Russie de Poutine, qui ne cesse de s'implanter davantage en Afrique noire. L'ambassadeur russe a déjà manifesté son soutien à la réforme constitutionnelle, et on prête aux compagnies russes l'intention de tirer profit de la situation, en obtenant de nouvelles concessions d'exploitation dans le pays. Si les Guinéens sont pauvres, en revanche le sous-sol de la Guinée est riche : de l'or, des diamants, et surtout les premières réserves au monde de bauxite, d'où est extrait l'aluminium.

Cet article est republié à partir de francetvinfo.fr. Lire l'original [ici](#)

Mis à jour de l'information

Le front national pour la défense de la constitution (FNDC) a reporté sa marche prévue ce jeudi, 26 novembre. Elle se tiendra finalement le lundi, 6 janvier 2020.

Lisez le communiqué



Législatives de février 2020 : l'ombre des élections passées plane [Par Lamarana Petty Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



parle encore d'élections comme en 2010, 13 et 15. Autant dire qu'on en a l'habitude. Et de quelle manière ?

Les Guinéens

ont toujours payé le prix fort avant, pendant et après toute élection en y laissant leur vie. Ils meurent, plutôt sont tués, pour des résultats, le plus souvent, futiles, inutiles et puérils. Les revendications post-électorales, les unes plus sanglantes que les autres n'ont jamais rien donné. A moins que ce ne soient des négociations stériles et contre-nature.

Les élections qui s'annoncent ne semblent pas vouloir déroger à la règle. Les prémices sont là : visibles, connues mais paradoxalement ignorées de tous. Pourtant, le professeur a déjà dit haut et fort ce qu'il en est. A ses ouailles d'appliquer la sentence et les Guinéens sont avertis :

« Dans les autres pays où il y a de nouvelles constitutions, il y a eu beaucoup de manifestations, il y a eu des morts, mais ils l'ont fait ».

Alpha Condé, dans une [interview au Monde](#) – 24 octobre 2019

Le message

est on ne peut plus clair. Les législatives qui se dessinent sont le prélude des présidentielles. Comme tel, il faut utiliser, comme à l'accoutumée, l'ultime recours. Résultats, une vingtaine de morts qui s'additionnent à la centaine enregistrée entre 2010 et maintenant. Toujours pour

les mêmes raisons :

les élections. Les mêmes résultats : l'échec.

Telle est la

logique guinéenne : les uns se font tuer pour que les autres
règnent de

père en fils. Si ce n'est mourir pour des hommes et des femmes
sans conviction

et sans idéal.

*Les uns se battent, meurent et d'autres sont élus. Les
familles pleurent, des personnes, souvent non méritantes sont
élevées au rang de titres ronflants : « Honorable »,
« Excellence ».*

Certains

pleurent du moment que d'autres chantent, gambadent sur tous
les coins du

territoire pour crier victoire.

Parmi les

élus figurent, le plus souvent, des transfuges du pouvoir ou
de l'opposition.

Certains sont de simples chefs de partis familiaux ou de
meneurs de bandes de

quartiers, des opportunistes tout poil qui se font élire sur
la liste de partis

politiques auxquels ils n'ont jamais appartenu.

Élus, ils plastronnent quelques temps sur les tribunes des
assemblées générales de leurs partis adoptifs avant de se
barrer pour rejoindre le grand manitou.

A force de

lécher bottes et bottines, de se frotter au sol jusqu'à
l'usure du dernier

pantalon, ils se voient bombarder ministre, souvent avec le
statut tant

convoité de « ministre d'Etat ». Aujourd'hui, c'est eux qui sont envoyés discuter avec leur mentor d'hier.

Mais

attendons car si l'épine négocie avec la plante- du pied, on verra bien qui choisira la partie qu'il faut piquer ou épargner. Dans tous les cas, aucun résultat ne serait être pire que les précédents.

Dorénavant,

les points non négociables sont connus par l'une et l'autre partie. La question du troisième mandat et ses avenants. Inutile d'en débattre car la chose est déjà dans l'escarcelle de l'adversaire à moins que le FNDC passe à la vitesse supérieure en fixant une finalité plus audacieuse à ses revendications.

Troisième

mandat ou pas, une chose est claire. Si en Guinée, il y a enrôlement des électeurs pour les législatives, à l'étranger, il y a « enrôlement.

Terme dont l'usage scientifique signifie : unité déviable convenant à la manipulation ».

Dans

plusieurs pays où vivent les Guinéens tant en Afrique, en Europe qu'ailleurs, on n'enrôle pas. On roule dans la farine. Il est fort à craindre que tel ne soit le cas dans le territoire guinéen aussi. Les faits sont parlants par eux-mêmes.

- Les ordinateurs et autres outils informatiques utilisés sont obsolètes et d'usage aussi hésitant qu'un pas de caméléon. Ils ne permettent pas d'enrôler plus de vingt (20) personnes par jour. Ils s'arrêtent au beau milieu des opérations comme un baudet qui refuse de porter le fardeau de son maître. A croire que nos machines informatiques sont télépathiquement liées à la CENI. A moins qu'il ne s'agisse d'une lenteur humainement orchestrée.
- Quant aux consommables, on pourrait se demander si certains agents recenseurs ne les prennent pas au mot : en consommant tout simplement ce qui est consommable par nature.
- Les passeports non biométriques ne sont pas autorisés alors que leur délivrance a été stoppée depuis longtemps. Dans tous les cas, combien de Guinéens en disposent à l'étranger ?
- A défaut de passeports, c'est la carte consulaire qu'il faudrait présenter. Mais la signature et la délivrance journalière ne doivent pas dépasser le nombre magique de vingt par jour : histoire de ménager les phalanges de son excellence qui souffriraient peut-être d'arthrose. Dans tout ça, la priorité revient à certains. Deviez lesquels ?
- Les demandes ont rarement de suite favorable. L'absence de réponse touche tout particulièrement les provinces (départements et régions) hors Paris et sa région.
- Le tâtonnement dans la rédaction sur papier des noms et prénoms vient alourdir les handicaps soulevés. La lenteur des recenseurs parachève celle des machines et renforce la longue chaîne des blocages.
- La dichotomie entre manifestations du FNDC, l'appel des leaders politiques à participer au processus d'enrôlement, la négociation avec le pouvoir et la demande d'arrêt de l'enrôlement des électeurs a sans aucun doute impacté la motivation.

Par

conséquent, l'annonce fondée ou non de la demande d'arrêt de l'enrôlement, qui a été publiée sur le net et jamais démentie par l'opposition, a quelque peu semé le trouble dans les esprits des Guinéens vivant loin du pays.

Tout semble

indiquer que rien n'a été ménagé pour que le processus d'enrôlement reproduise les méthodes du passé. Les cas de la France, du Sénégal, de l'Angola et d'ailleurs illustre parfaitement cette hypothèse.

A bien

observer, on se rend compte qu'on est plus dans une opération-marketing dont le but est de clamer au monde entier : " il y a eu un enrôlement au niveau national et à l'extérieur. Par conséquent, tous les ingrédients d'une bonne élection sont réunis. Prendre pour preuve les missions qui sillonnent actuellement les pays étrangers sera d'autant plus approprié. Les scènes de contestation à l'ambassade de Guinée au Sénégal ne suffiront pas à ternir l'image du processus. Pourtant, des cas de blocages se sont produits loin des écrans dans d'autres pays.

Si la

situation générale du processus de recensement est un peu partout similaire à celle de l'étranger, l'opposition guinéenne prendrait de grands risques de participer aux législatives de février 2020. Elle devrait bien

réfléchir pour
savoir quelle option adopter : aller aux législatives dans la
quasi-assurance de perdre ? Revendiquer, comme d'habitude une
victoire
qu'elle ne peut avoir dans les circonstances actuelles ?

Cette fois-ci, plus que par le passé, au rythme où vont les
choses et à quelques jours de la clôture des opérations
d'enrôlement, aucun parti ne peut se faire prévaloir d'un taux
élevé de militants ou sympathisant enrôlés. En outre, le
scénario mis en place permettrait difficilement à l'opposition
de contester les résultats. Une méthode beaucoup plus affinée,
réfléchie et extérieurement bien colorée en « recensement
transparent » semble avoir été pensée en amont par
l'adversaire.

Pour 2020,
il semble avoir s'être penché n'aura sur la manière de gagner
par le
recensement des électeurs. Un recensement entamé bien avant
celui en cours.

Par
conséquent, s'il gagnait par la manipulation des résultats,
fraudait dans les
unes et, vraisemblablement, durant les décomptes, il n'aura
plus besoin de la
faire. Si tout se passe comme à l'étranger, le nombre
potentiels de votants
recensés le met loin devant. Cela lui donne plus de
crédibilité face à la
communauté internationale : notre médecin post-mortem.

Dans la
logique actuelle et au vu des faits déjà dénoncés, le panier
de la victoire ne
semble pas pencher du côté des adversaires du régime en place.
L'enrôlement des

mineurs constaté dans certaines régions de la Guinée et qui ne serait que la part visible de l'iceberg, pourrait bien avoir son pendant à l'étranger. D'une autre manière, avec des pratiques plus abruptes, voit-on.

Dans tous les cas, les échéances électorales qui s'annoncent risquent d'être source d'un double avènement : enfantement des uns et enterrement, politiquement parlant, des autres.

Aux différents partis de l'opposition de savoir comment s'inscrire dans l'une des perspectives.



M. Lamarana Petty Diallo, Guinéen- Professeur Hors-Classe, lettres-histoire, Orléans- France/ lamaranapetty@yahoo.fr

Inhumation des huit opposants tués lors des contestations contre le 3e mandat

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Résumé de l'actualité guinéenne sur Twitter

Cliquez sur l'image pour accéder au tweet (page Twitter)



Thierno Maadjou Bah 🎤 📱
@MaadjouDT



Ça me rend triste et à la fois choqué de voir à tout moment des dépouilles mortelles à répétition des jeunes tués à l'occasion des manifs du [@FNDC_Gn](#) sans conséquences nous permettant de mettre fin à cette violence.

Que leurs âmes reposent en paix!!

Amine.





Le journal Afrique @JTAtv5monde · 2h



 **#Guinée** Ils ont été tués lors des marches des 4 et 14 novembre, qui dénonçaient un éventuel troisième mandat d'Alpha Condé. 8 manifestants défunts ont été inhumés aujourd'hui à Conakry. Les opposants du FNDC, à l'origine de la contestation, étaient naturellement présents.





#Amoulanfé 🇬🇳
@Amoulanfe2020

Aujourd'hui la #Guinée a enterré 8 honnêtes citoyens qu'Alpha Condé & ses milices ont tué lors des dernières manifestations du @FNDC_GN.

Alpha Condé tue les Guinéens à cause de leur refus de soutenir son projet de 3ème mandat. Maintenant ça suffit, il doit partir ! #Amoulanfé



👤 Survie et 8 autres



Laurence Ndong

@lauryIndong



@Prof_AlphaConde vous allez en tuer combien juste pour rester au pouvoir ? Comment avez-vous fait pour devenir si inhumain ? Vous choisissez de finir dans les poubelles de l'histoire. PARTEZ.



Lamine Telezaz Diallo @Mamadou23208797 · 10h

#Guinée 8 honnêtes citoyens Guinéens tués par les forces de l'ordre, seront enterrés ce vendredi à la cimetièrre de bambeto @YENAMARRE_SN @EN_AUCUN_CAS @ecowas_cedeao @aliounetine16 @lauryIndong @Elysee @amnesty @RFI @filimbi243





Samira Sawlani ✓ @samirasawlani · 6h

Police in Guinea have fired teargas at funeral procession of 8 people who were killed during anti-3rd term protests 2 weeks ago. Demonstrations have been taking place in the Country over potential referendum which wld allow 81yr old President **Alpha Condé** to run for a 3rd term.



Revue de tweets réalisée par Sékou Chérif Diallo

**L'opposition guinéenne
demande l'arrêt des
opérations d'enrôlement en
cours [Déclaration]**

écrit par GuineePolitique© | 21 juillet 2021



Déclaration

Les images d'enrôlement de mineurs de moins de 10 ans dans les CAERLE, relevées dans les fiefs proches du RPG, sont de notoriété publique. Elles ont largement été diffusées sur les réseaux sociaux ces derniers jours. Ces images sont choquantes et traduisent l'intention manifeste du pouvoir de remplir le fichier de mineurs dans le seul dessein d'assurer le troisième mandat soit par le referendum soit par les législatives. Le communiqué du Président de la CENI en date du 1er décembre 2019 a d'autant moins rassuré que nous avons assisté à l'intensification de ces pratiques frauduleuses depuis lors. Ce sont ces mêmes pratiques frauduleuses qui avaient permis au Président Alpha Condé de se faire réélire en 2015. L'enrôlement des mineurs que nous constatons dans la révision en cours est sans précédent de par son ampleur et son caractère discriminatoire. Ces pratiques sont de nature à affaiblir considérablement les fondements de l'Etat et constituent, avec la violence d'Etat, les principales armes du régime actuel pour se pérenniser.

Ainsi, comme pour les précédentes élections, le pouvoir d'Alpha Condé prépare une mascarade électorale à l'aide d'un processus émaillé de nombreuses irrégularités dont entre autres :

- L'enrôlement réduit à 25 jours alors que le code électoral prévoit 3 mois. 25 jours pour enrôler ceux qui ont atteint l'âge légal de voter depuis 2015 (dernière date de la révision de la liste électorale) ; radier

tous les électeurs décédés et ceux qui sont indûment enregistrés ; et procéder, à titre exceptionnel pour cette révision, au ré-enrôlement des 6 042 643 électeurs qui sont déjà dans la base de données, conformément à la recommandation principale du rapport d'audit du fichier électoral.

- L'envoi dans les fiefs réputés proches du pouvoir des commissaires représentant le RPG à la CENI avec l'appui de l'Administration inféodée a permis le recensement sans retenue des mineurs dont les images scandaleuses inondent les réseaux sociaux.
- La visite opportuniste d'Alpha Condé en Haute Guinée dès l'ouverture de la période d'enrôlement. Ses discours aux accents de campagne ont été entendus par les cadres de son parti et leurs affidés de l'Administration comme un appel pour exécuter les basses pratiques habituelles sur le processus électoral en leur donnant encore plus d'ampleur.
- Les nombreuses difficultés enregistrées dans les opérations de révision sur le terrain. Plus particulièrement dans les fiefs considérés proches de l'opposition : arrivée tardive et pannes fréquentes des kits, retards importants dans le démarrage des opérations dans plusieurs CAERLE, insuffisance et parfois manque de matériel et de consommables (rupture organisée des récépissés) avec les risques sur l'enrôlement liés à la non délivrance des récépissés qui sont la preuve d'une inscription sur la liste électorale. De tels actes discréditent la CENI et augurent de façon certaine des conflits électoraux ou post électoraux aux conséquences imprévisibles.

C'est pourquoi, dans le souci de préserver la paix sociale, nous demandons l'arrêt du processus en cours afin de prendre de manière concertée les mesures correctives nécessaires pour rendre plus crédibles

les prochaines élections.

L'opposition réitère sa ferme volonté à œuvrer pour la consolidation de la démocratie et réaffirme sa détermination à exiger que les conditions de transparence soient réunies pour la tenue des prochaines élections. Elle rappelle également la nécessité de mettre en œuvre les recommandations contenues dans le rapport d'audit du fichier électoral. Les partis politiques de l'opposition invitent l'ensemble des guinéens à rester mobilisés pour faire échec à la volonté de confiscation des suffrages des citoyens.

Conakry, le 05/12/2012
